REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

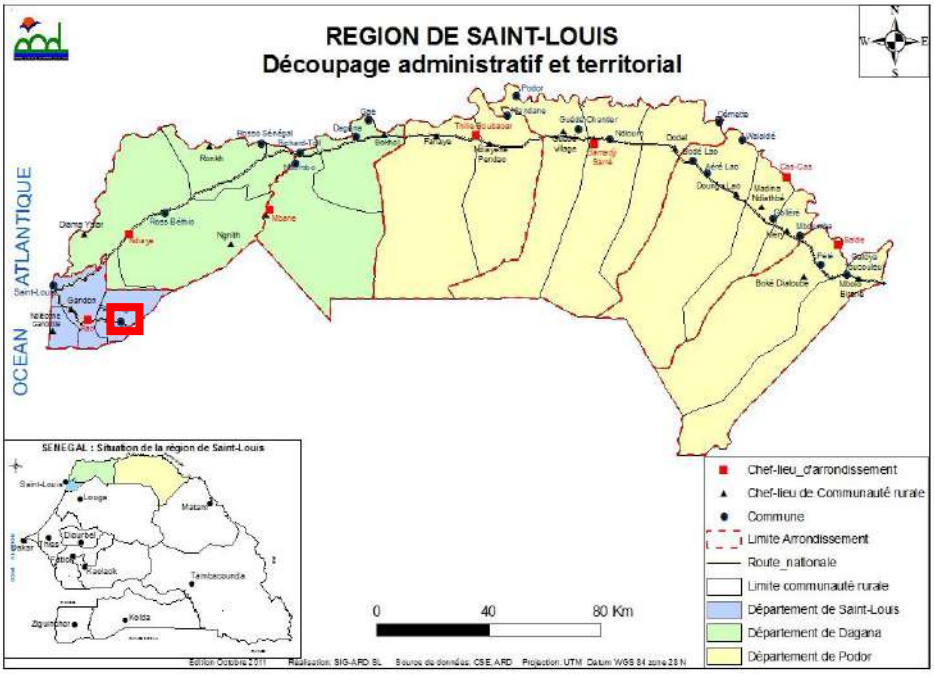
REGION DE SAINT-LOUIS

DEPARTEMENT DE SAINT-LOUIS

COMMUNE DE MPAL

PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

(PIC 2011-2016)



SOMMAIRE

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION……..……...5
II- DEMARCHE METHODOLOGIQUE……..…….....5
2.1. Préparation…..……...…….…..……7
2.2. L'atelier de lancement……..…...……..…7
2.3. La mise en place des cadres de concertation locaux……...…….....…7
2.4. Les enquêtes ménages et l'exploitation des données……..…….…...7
2.5. Le cadrage…..…….…..…..…….....7
2.6. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic…….……....7
2.7. La planification.……..……..……..8
2.8 La finalisation et la restitution finale du PIC pour son adoption…….……..…..9
III- PRESENTATION DE LA COMMUNE…….……..…10
3.1. Situation géographique et administrative…..…….……..……..……..10
3.2. Le milieu physique…….……...…..…….…..11
3-2-1 Le climat……..…..…..……..…11
3-2-2 Les sols……..……...…11
3- 2-3 La végétation et la faune…….....……..…11
3-2-4 L'hydrographie……..…..……11
IV- LE PROFIL DEMOGRAPHIQUE…….…..……12
4-1 Effectif…….…….……..…12
4-2 Composition de la population…….…….…….....12
V- L'EDUCATION…….…..……..13
5.1. Le préscolaire…..…….…….……...13
5-1-1 Le stock infrastructurel et l'accès……..……..13
5-1-2 La qualité et la gestion…….……14
5-1-3 Les partenaires du sous secteur……..…..14
5-2 L'enseignement élémentaire…….……..15
5-2-1 La situation de l'accès et des infrastructures……..15
5-2-2 La situation de la qualité……16
5-2-3 La gestion……...17
5-3 L'enseignement moyen et secondaire……...……18
5-3-1 La situation de l'accès et des infrastructures…….……18
5-3-2 La qualité……...……...18

5-3-3 La gestion……..……..……..18
5-4 L'alphabétisation……..……..……..19
5-5 L'enseignement arabo-coranique et l'école franco arabe……..……19
VI- **LA SANTE**……..……...20
6-1 Le stock infrastructurel……..20
6-2 Le personnel et l'équipement……20
6-3 Le bilan épidémiologique……...……....21
6-4 La gestion……..……22
VII- L'HYDRAULIQUE, L'ASSAINISSEMENT, LE CADRE DE VIE EST LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES…..……..……..22
7.1. Eau potable……...…….22
7.2. L'assainissement……...23
7.2.1. L'accès…….…..24
7.2.2. La qualité……...24
7.2.3. La gestion……....24
7.3. Le cadre de vie……...…...25
7.4. L'environnement et la gestion des ressources naturelles…….……..…..25
VIII- GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL, ACTION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORT……..…....26
8.1. Genre et développement local……...……26
8.2. L'action sociale……..……28
8.3. La jeunesse et les sports……...……29
8.3.1 La jeunesse……29
8.3.2 Les sports……...30
VIV- LACULTURE, LES LOISIRS ? L'URBANISME, L'HABITANT ET LA GESTION FONCIERE……..……...30
9.1. La culture et les loisirs……..……30
9.2. L'urbanisme, l'habitat et la gestion foncière……..……..31
X- L'ECONOMIE LOCALE……..……...32
10.1. Le profil historique……..…….……...32
10.2. Les sous secteurs de l'économie locale……..…….……33
10.2.1. Le commerce……...…….……...34
10.2.2. L'artisanat…….…….……..35
10.2.3. Le développement des PME-PMI et la transformation des produits….……36
10.2.4. L'agriculture……..…….…….37
10.2.4.1. Agriculture pluviale et différentes spéculations……..….……37

10.2.4.2. Les facteurs de production et la gestion du sous secteur……38
10.2.5. L'élevage…....……39
10-2-5-1 Description du sous secteur……...…….……..39
10-2-5-2 Situation du cheptel local et de la production animale……...……..39
10-2-5-3 Structure de production……40
XI- LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION……...……41
11.1. Transport et désenclavement……...…….……...41
11.2. Les postes et Télécommunications……..…..……..……...41
11.3. L'énergie……...…..…….……41
11.4. Les financements……..…….…...……42
XII- LES ACTEURS LOCAUX……..…….……42
12.1. Le conseil municipal……..…….……42
12.2. Capacités de pilotage……..…….……44
12.3. Capacités de communication…….…….……44
12.4. Le budget du conseil municipal…….……..45
12.5. Le stock de capital à la charge du conseil municipal……..……46
12.6. Les partenaires du conseil municipal…….……46
12.6.1. Les partenaires techniques et financiers…….……..……46
12.6.2. Les partenaires institutionnels…….……46
12.6.3. Les opérateurs du secteur privé…….……..47
12.6.4. Les services techniques de l'administration…….……...47
12.6.5. Les organisations de la société civile……...……...47
12.6.5.1. Les cadres de concertation locaux……...……47
12.6.5.2. Les organisations communautaires de base…….……48
12.6.5.3. Le forum civil……..……48
XIII- SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC……..…….……..48

PERSPECTIVES……51
I- VISION STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA COMMUNE DE MPAL……...……...51
II- STRATEGIE A MOYEN TERME *(Six prochaine années)*……..……..52
III- PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL……...…….…...…..69

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
APE	Association des Parents d'Elèves
APROSEN	Agence pour la Propreté du Sénégal
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
CEC	Centre d'Eveil Communautaire
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CEP	Commission Elargie de Planification
CETL	Chef de l'Equipe Technique Locale
CG	Comité de Gestion
CIQ	Comité d'Initiative de Quartier
CTP	Case des Tout Petits
CTR	Comité Technique Restreint
ETL	Equipe Technique Locale
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
ICP	Infirmier Chef de Poste
CM	Conseil Municipal
CR	Communauté Rurale
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIC	Plan d'Investissement Communal
PIL	Plan d'Investissement Local
PTF	Partenaire Technique et Financier
STD	Service Technique Déconcentré
TDR	Termes De Référence

MOT DU MAIRE

Au terme d'un processus participatif et itératif assez novateur, notre Commune, vient de se doter de son premier PIC dans le cadre d'un partenariat exemplaire entre l'ARD, le PNDL et les services techniques déconcentrés. La forte mobilisation et l'engagement de la population et du Conseil municipal tout au long du processus, témoignent de notre prise de conscience collective sur l'importance d'un tel outil.

Aujourd'hui, à travers ce PIC, notre commune dispose d'une réelle maîtrise de son développement à travers une connaissance précise de sa situation de référence, de ses atouts (forces) et de ses contraintes (faiblesses), ainsi que des orientations stratégiques devant servir de référence pour l'ensemble des interventions sur notre territoire pour la période 2011 -2016.

Cela a été possible grâce à la mise à contribution des acteurs locaux dans la collecte d'informations, la participation communautaire aux ateliers de quartiers ont été les bases de la démarche méthodologique.

Aux Chefs de quartiers, aux femmes, aux jeunes, aux OCB, aux conseillers municipaux, aux personnes ressources, Services techniques et partenaires, etc. qui ont participé au processus d'élaboration du PIC, je leur adresse mes sincères remerciements pour leur engagement sans faille.

Je tiens à remercier tout particulièrement le PNDL, qui a permis de réaliser ce document. Un grand merci aussi à l'ARD de Saint-Louis, aux Services techniques membres du comité technique régional, qui ont proposé la démarche méthodologique, accompagné et coordonné tout le processus d'élaboration du PIC.

Ainsi le pari de la participation responsable a été largement gagné. Il restera alors celui de la mise en œuvre qui nécessite le renforcement de la dynamique citoyenne enclenchée.

Puisse Dieu, le seul bâtisseur, nous aider dans la mise en œuvre des actions définies dans le PIC et faire de notre collectivité locale un modèle dans le domaine de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans la conduite du développement local durable.

Amine!

Le Maire



PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I- Contexte et base légale
II- Les objectifs
III- Approche méthodologique

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION GENERALE

I – CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies, le Sénégal s'est lancé dans une politique de décentralisation comme moyen de responsabilisation des collectivités locales. Cette option stratégique a connu un tournant décisif avec les réformes territoriales et administratives de 1996 à travers les lois 96 06 portant code des collectivités locales et 96 07 portant transfert des compétences aux trois catégories de collectivités locales. A cet effet, le décret N° 96-1133 du 27 décembre 1996 responsabilise les collectivités locales en matière de planification pour la définition et la mise en œuvre de leur développement économique, social, culturel, technique et scientifique.

Cette mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement ne saurait être correctement remplie que si les collectivités locales disposent d'outils de pilotage, de gouvernance de leur développement bien approprié par tous les acteurs de développement.

C'est dans ce sens que ce Plan d'Investissement Communal, élaboré dans un cadre participatif, se propose de mettre à la disposition du conseil municipal de Mpal un cadre de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une amélioration significative des conditions de vie des populations et créer ainsi une synergie d'intervention en matière de développement en harmonie avec les stratégies de réduction de la pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement.

II – DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique adoptée dans ce cadre repose sur deux enjeux majeurs :

- D'abord garantir une participation responsable de tous les acteurs à toutes les étapes du processus en vue d'une appropriation de toutes les actions et stratégies retenues consensus;
- Ensuite de renforcer les compétences locales en matière de planification par la mise en place d'une équipe technique locale fortement responsabilisée dans la conduite des différentes actions de planification afin de leur permettre de disposer des compétences pour évaluer leur document de planification et réaliser d'éventuels PIC dans le futur.

Pour arriver à un tel résultat, il s'est agi de la mise en place d'une équipe technique régionale sous la coordination de l'ARD. Les missions principales sont :

- La confection des outils de collecte et d'exploitation des données ;
- La définition des attentes auprès de chacun des acteurs locaux ;
- Le recrutement d'un agent d'appui ayant au moins le niveau de la maitrise ;
- Le pilotage des ateliers (cadrage, diagnostic et planification) ;
- La rédaction et la présentation du bilan diagnostic et du PIC devant les instances de validation technique et politique.

Cette équipe technique régionale est composée des agents de l'ARD et des STD comme le Service Régional de la Planification, le Service Régional d'Appui au Développement Local, le Service Régional de l'Aménagement du Territoire, la Division Régionale de l'Hydraulique, l'Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie et l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts.

Au niveau local, c'est la mise en place d'une équipe technique locale(ETL) composée d'un agent d'appui, des animateurs de quartiers et de la CEP.

Le chef de l'ETL est chargé de la collecte des données de seconde main, de la formation des animateurs, de la supervision des travaux de terrain (enquêtes ménages, mise en place des cadres de concertation locaux, correction et transmission des questionnaires à l'ETR et la préparation des ateliers de cadrage, de diagnostic et de planification.

Le chef de l'ETL participe également aux ateliers d'analyse des données et se charge de la rédaction de la première version du document qui sera amendée et améliorée par l'ETR.

Le processus d'élaboration du PIC est structuré autour des étapes suivantes :

2 .1. La préparation

Suite à la décision du Conseil d'élaborer son plan d'investissement communal, les activités suivantes ont été entreprises avec l'appui de l'ARD et les différents STD :

- La mobilisation du budget ;
- La mise en place d'une CEP par arrêté du Maire ;
- La proposition et la validation du projet des TDR proposés par l'ARD ;
- Le recrutement de l'agent d'appui par l'ARD ;
- La confection des outils de collecte et de traitement des données ;
- L'élaboration d'un chronogramme de réalisation ;
- L'organisation d'un atelier d'habilitation (ETR, élus, agents d'appui, partenaires) ;
- La sélection des animateurs de quartier par le conseil municipal et l'ARD.

2.2. L'atelier de lancement

L'objectif principal consiste à jeter les bases de la démarche participative avec tous les acteurs internes et externes à la commune. C'est l'occasion pour le conseil municipal à travers le Maire de décliner sa vision stratégique et de prendre les engagements idoines pour la réussite de la mission.

Il a été un moment solennel de déclinaison de la vision stratégique du conseil municipal à prendre en charge les préoccupations de la population. Toutes les couches de la population sont représentées : le Maire, les conseillers municipaux, les autorités religieuses, les femmes, les jeunes, les OCB, les opérateurs privés, les PTF.

L'atelier de lancement a été présidé par le Préfet de Saint-Louis, représentant de l'Etat. La séance est publique et les interventions des uns et des autres ont permis de structurer une vision stratégique d'ensemble et de prendre des engagements pour la réalisation et l'élaboration d'un bon document de planification.

L'occasion a été mise à profit pour partager la méthodologie et le chronogramme de réalisation tout en partageant les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués.

2.3. La mise en place des cadres de concertation locaux

Cette activité a été précédée d'une formation des animateurs locaux sur quelques techniques d'animation et de confection du diagramme de Venn par l'agent d'appui sous la supervision du point focal de la commune. Cela a permis d'installer 10 Comités d'Initiative de Quartier. Le diagramme de Venn par quartier, le répertoire des OCB, les PV de l'installation des CIQ avec les membres du bureau et leurs contacts.

Il faut signaler que la mise en place de ces cadres de concertation a connu la participation de tous les conseillers au niveau de chaque quartier et pour la plus part le consensus à prévalu dans le choix des membres des CIQ à l'exception de deux quartiers où la lutte pour le pouvoir et les enjeux politiques n'ont pas facilité le compromis.

2.4. Les enquêtes ménages et l'exploitation des données

Elles ont été précédées par une formation de deux jours des animateurs de quartier sur les outils de collecte par l'agent d'appui sous la supervision du point focal de la commune. Une journée a été consacrée pour tester les outils de collecte et le niveau des animateurs de quartier à assurer un tel travail. Les résultats obtenus ont été très satisfaisants. Il aura fallu 21 jours pour sillonner tous les ménages et remplir tous les questionnaires et les corrections nécessaires ont été apportées par l'agent d'appui et le président de la CEP.

Au même moment, les animateurs de quartiers ont fait l'inventaire des infrastructures de base au niveau de chaque quartier et l'agent d'appui avec la collaboration de la CEP a collecté les données de seconde main. Les enquêtes ménages ont été une grande réussite grâce à la facilitation des conseillers dans leurs quartiers, la compréhension de la population et de la mobilisation salutaire de la CEP.

Après la collecte des données d'enquêtes ménages et de seconde main, un dispositif de saisie et de traitement des données a été à l'œuvre au niveau de l'ARD avec la coordination assurée du responsable du SIG de l'ARD.

2.5. Le cadrage

Après l'exploitation de toutes les données collectées, une situation de références exhaustive à été obtenue en termes de données quantitatives.

Le cadrage, moment important de l'approfondissement des informations obtenues, a réuni une équipe technique composée des agents de l'ARD et des STD en plus de l'agent d'appui pour le partage et la validation des données quantitatives, mais et surtout de fournir des exploitations qualitatives en rapport avec les tendances dégagées par les statistiques.

Ainsi, au cours d'un atelier, une analyse complète des différents secteurs a été effectuée et cela a permis d'identifier les grandes tendances en matière de développement.

2.6. L'élaboration et la restitution du bilan diagnostic

D'une part, l'agent d'appui s'est proposé à rédiger le bilan diagnostic et ce dernier a fait l'objet d'amendement par l'ETR qui a fait des corrections nécessaires, la reformulation des phrases et l'approfondissement de l'analyse qualitative.

D'autre part, au cours d'un atelier qui a regroupé toute la CEP, les éléments du cadrage selon chaque secteur ont été discutés, revus et améliorés jusqu'à trouver consensus sur ce qui fait sens dans les résultats du diagnostic complet.

2.7. La planification :

Elle s'est déroulée à deux niveaux dans l'optique de donner un contenu réel à la participation de la population d'abord au niveau quartier et ensuite au niveau du conseil élargi à la CEP pour faire les arbitrages nécessaires dans la sélection des projets proposés :

2.7.1. Au niveau quartier : en raison du nombre élevé de quartier dans la commune et pour des soucis de cohérence et de viabilité des projets, un consensus a été trouvé de réunir les quartiers qui présentent relativement les mêmes caractéristiques éco-géographiques.

Sous ce rapport, trois ateliers d'identification des projets de quartiers ont été facilités par la CEP et les animateurs de quartier sous la supervision de l'agent d'appui.

Ainsi, l'atelier n°1 a regroupé les quartiers de Mballa, Grand Mpal et Thiallène, l'atelier n°2 les quartiers de Darou, de Tack, de Santhiaba et de Guinaw Rail et l'atelier n°3 les quartiers de Nder, de Kipp et de Médina.

Dans tous les secteurs de la vie, des projets ont été identifiés et proposés par chaque quartier avec une forte présence des membres des comités d'initiative de quartier.

2.7.2. Au niveau du conseil élargi à la CEP : un atelier a permis de regrouper le conseil municipal, les membres de la CEP et l'ETR pour partager et faire l'arbitrage nécessaire pour la sélection des projets.

Après des moments d'échange et de discussion intense et avec l'appui des agents des services techniques, le conseil en rapport avec ses ressources disponibles et les projections nécessaires dans l'acquisition de ressources financières additionnelles dans le pilotage de son développement s'est fixé

un certain d'objectifs et de performances articulées aux besoins exprimés par les populations dans l'identification des projets de quartier.

Ainsi, une validation politique et technique a permis de retenir un paquet de projet à mettre en œuvre dans les six années à venir.

2.8. La finalisation et la restitution finale du PIC pour son adoption

Avec l'ensemble des données obtenues, l'agent d'appui a fait un premier travail de rédaction du document suivi des remarques et des corrections apportées par l'ETR. Ce moment est rendu facile par la disponibilité manifestée dans les ateliers participatifs par les populations dans les CIQ à fournir des informations pertinentes, à se fixer un certain nombre d'objectifs et à trouver des contenus bancables à leurs projets de quartier.

Deux documents sont à annexer au PIC : un plan de renforcement des capacités des acteurs locaux et un plan de communication suite à l'atelier de diagnostic institutionnel avec le conseil qui a permis d'identifier les besoins et de faire l'état des lieux de l'existant et de son utilisation.

Ainsi, la restitution du PIC pour son adoption constitue l'avant dernière étape du processus d'élaboration qui sera suivie de l'approbation par l'autorité administrative. Le tirage du PIC et des plans annexes en quelques exemplaires qui seront vulgarisés auprès des acteurs locaux, des partenaires techniques et financiers entre autres.

En définitive, la philosophie qui a guidé l'élaboration du Plan d'Investissement Communal est révélatrice du souci accordé dans la démarche de faire de telle sorte que les acteurs locaux s'approprient la méthodologie et la démarche de planification participative du développement. Le recyclage du dispositif local mis en place ayant capitalisé une expertise technique non négligeable en plus de la mobilisation d'autres ressources humaines locales ouvre de réelles perspectives de conduite de la planification par les acteurs locaux avec l'appui des partenaires techniques.

Ainsi, le réalisme dans la définition et la sélection des projets et la mobilisation de tous les acteurs locaux à toutes les étapes du processus présentent les préalables d'une bonne appropriation du PIC.



BILAN DIAGNOSTIC

III. Présentation de la commune
3.1. Situation géographique
3.2. Le milieu physique
3.1.1. Le climat
3.1.2. Les sols
3.1.3. Végétation et la faune
3.1.4. L'hydrographie
IV. Le profil démographique
4.1. La répartition de la population
4.2. la composition de la population
V.L'éducation
5.1 .Le préscolaire
5.1.1. L'accès
5.1.2 .La qualité et la gestion
5.2. L'enseignement élémentaire
5.2.1 .L'accès
5.2.2 .La qualité
5.2.3.La gestion
5.3.le Moyen
5.3.1. L'accès
5.3.2. La qualité
5.3.3.La gestion
5.4. L'alphabétisation
VI- La santé
6.1. Le stock infrastructurel
6.2. Le personnel et l'équipement
6.3. Le bilan épidémiologique
6.4. La gestion
VII.L'hydraulique –L'assainissement –le cadre de vie et la gestion des ressources naturelles
7.1. E au potable
7.2. L'assainissement
7.2.1. L'accés
7.2.2. La qualité
7.2.3. La gestion
7.3. Le cadre de vie
7.4. L'environnement et la gestion des ressources naturelles
VIII. Genre et développement local-action sociale-jeunesse sports
8.1. Genre et développement local
8.2. L'action sociale
8.3. La jeunesse et les sports
VIV. La culture –les loisirs
L'urbanisme L'habitat et la gestion foncière
9.1. La culture et les loisirs
9.2. L'urbanisme l'habitat et la gestion foncière
X – L'économie locale
XI. Les secteurs d'appui à la production
XII. Les acteurs Locaux
XIII. Synthèse du bilan diagnostic

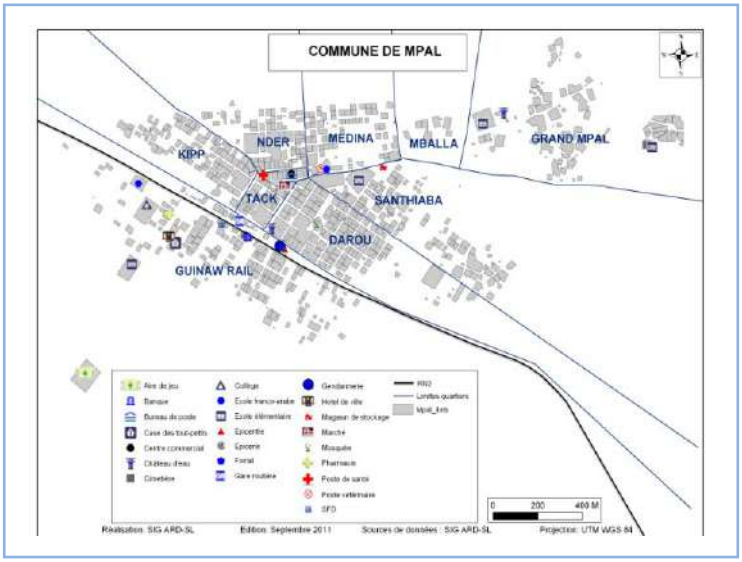
DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

III- PRESENTATION DE LA COMMUNE

3.1. Situation géographique et administrative

Mpal, ancien comptoir commercial colonial, est une citée de plus de trois siècles d'existence. Elle est fondée par Birame Samba FALL en provenance du Cayor qui a beaucoup contribué à la renommée Mpal. Mais son rayonnement fulgurant est à l'œuvre de l'homme de Dieu en l'occurrence Mame Rawane Ngom établi en 1910. En effet, il a fait de Mpal un centre religieux, un foyer arabo-islamique où la lecture du Coran et la discipline au travail à la terre sont les soubassements de la vie sociale de toute la population.

Au-delà de l'impact religieux, la position géographique de la localité se situant sur la route nationale entre les régions de Louga et de Saint-Louis, conjuguée à l'implantation de la ligne ferroviaire et de la gare ont fait de Mpal une zone économique de grande envergure connectée à son hinterland. Depuis lors, l'existence de son marché hebdomadaire très attractif a fait de Mpal un centre commercial de rétention et de redistribution de différents produits agricoles tant pour la région nord du Sénégal que pour l'intérieur du pays.



Sur le plan administratif, Mpal est devenu une communauté rurale suite à la réforme de l'administration territoriale et locale intervenue dans la région de Saint-Louis en 1980.

C'est à la faveur du décret N°748du 10 Juillet 2008 que Mpal est érigé en commune. Elle se situe dans le département de Saint-Louis et est limitée :

-A l'ouest et au sud par la communauté rurale de Fass Ngom;
-A l'est par les communautés rurales de Sakal et de Keur momar sarr ;
-Au nord par la commune de Ross Béthio.

La commune de Mpal compte une population de 7740 en 2011 avec 808 ménages répartis dans 10 quartiers.

Quartier	Effectifs	Pourcentage
Darou	1139	14,7
Grand mpal	1198	15,5
GUINAW-RAIL	573	7,0
KIPP MONTAGNE	934	12,1
MBALLA	290	3,7
MEDINA	431	5,6
Nder	965	12,4
SANTHIABA	916	11,8
TACK	664	8,6
THIALLENE	630	8,1
Total	7740	100,0

Tableau 1: liste des quartiers et leur démographie

3.2. Le milieu physique

La commune se caractérise par un périmètre très réduit avec comme conséquence l'insuffisance d'un arrière plan agro écologique capable d'abriter une végétation et une hydrographie pouvant être le terreau fertile de développement d'activités socio-économiques.

3.2.1. Le climat : les caractéristiques physiques sont symptomatiques d'un climat de type sahélien plutôt mixte qui subit des influences plus sahéliennes que maritimes. Avec les effets de l'érosion des sols et des vents qui soufflent de par son hinterland, on observe des écarts de température qui se manifestent par une instabilité climatique au cours de la journée.

Par ailleurs, on note la présence de deux saisons :

- Une saison des pluies qui va de Juillet à Octobre ;
- Une saison sèche qui va d'Octobre à Juin.

La pluviométrie se caractérise par une certaine instabilité même si on note un retour progressif de la bonne pluviométrie

3.2.2. Les sols : le périmètre communal est caractérisé par une diversité pédologique.

En effet, les sols ferrugineux tropicaux lessivés représentent l'importance du potentiel pédologique. Ces sols caractérisés par leur structure meuble et perméable et dans ces sols que se développent les cultures de l'arachide et du mil.

Les sols ferrugineux tropicaux non lessivés et les sols « *Deck dior* » complètent le potentiel des ressources pédologiques de la commune.

3.2.3. La végétation et la faune : les ressources végétales de la commune se caractérisent par une brousse clairsemée ou prédominent les épineux et quelques arbustes rabougris tels que le *Kadd*, le *Siddem*, le *Soump*, le *Lorro*, le *Sindiegne* entre autres. Les effets combinés de la sécheresse et des années de déforestation sont à l'origine de la réduction drastique des ressources végétales.

Cette même situation est observée au niveau des ressources fauniques qui ne sont pas riches et variées en raison notamment de l'absence de massifs forestiers et de cours d'eau pérenne en plus de la perte progressive de l'habitat naturel avec les années de sécheresses précédentes.

3.2.4. L'hydrographie : elle se caractérise par des mares temporaires à capacité de rétention très faible. Elles ne durent même pas trois mois.

IV- LE PROFIL DEMOGRAPHIQUE

4.1. La répartition de la population

La population totale de la commune est de l'ordre de 7740 habitants selon les résultats de l'enquête ménage. Les femmes sont les plus importantes avec un effectif de 4004hbts, soit 52% de la population globale contre 48% pour les hommes.

Cet effectif de la population globale de la commune s'est inégalement réparti entre les 10 quartiers de la commune. En effet, les quartiers traditionnels sont les plus grands établissements humains en l'occurrence Grand Mpal, Darou, Nder, Kipp Montagne entre autres.

Tableau 2 : effectif de la population

Données	Année 2011
Nombre de ménages	808
Masculin	3736
Féminin	4004
Population totale	7740

Source : enquête ménage 2011 ARD SL

Tableau 3 : répartition de la population selon les quartiers

Quartier	Effectif
Grand Mpal	1198
Darou	1139
Guinaw rail	573
Kipp montagne	934
Mballa	290
Médina	431
Nder	965
Santhiaba	916
Tack	66
Thiallène	630

4.2. Composition de la population

La structure de la population révèle d'emblée une population très jeune. En effet, 78% de la population ont un âge inférieur ou égal à 35 ans contre 5% pour les personnes âgées de plus de 60 ans. Cette forte proportion de jeunes constitue un réel atout de développement pour la commune si une bonne intégration de cette couche aux différentes activités socio-économique est réussie. Elle témoigne aussi d'un fort besoin en matière de services de base

Groupe d'âge	Effectif	Pourcentage %
0 à 2 ans	526	7%
3 à 6 ans	856	11%
7 à 14 ans	1594	21%
15 à 18 ans	847	11%
19 à 35 ans	2203	28%
36 à 59 ans	1338	17%
60 ans et plus	377	5%

Tableau 4 : répartition de la population selon les classes d'âge

et d'accompagnement pour une meilleure capacitation socioprofessionnelle.

La répartition ethnique de la population laisse voir une prédominance des Wolofs qui représentent 81,6% de la population globale. Ils sont généralement dans la pluriactivité en combinant l'agriculture et le commerce. Ensuite, viennent les Peulhs qui représentent l'ordre de 9,1% et qui sont présents dans l'élevage et le commerce de même que les maures qui sont de l'ordre de 7,5% avec une activité socioprofessionnelle tournée vers le commerce. Les autres ethnies font moins de 1% de la population globale.

Par ailleurs, la répartition socioprofessionnelle donne une prédominance des commerçants avec plus de 38% des actifs, suivie des artisans avec plus de 18% et des agriculteurs et des éleveurs. Il faut signaler que la pluriactivité est fortement développée.

V- L'EDUCATION :

L'éducation dans la commune est relativement satisfaisante avec l'existence des différents ordres d'enseignement à l'exception de la formation professionnelle et technique. Même si avec le stock infrastructurel relativement satisfaisant, la qualité et la gestion des infrastructures nécessitent de plus d'investissement et d'accompagnement de la part des pouvoirs publics locaux.

5.1. Le préscolaire :

5.1.1 Le stock infrastructurel et l'accès

L'éducation préscolaire concerne les enfants de 3 à 6 ans. Ils sont au nombre de 856 soit, 11% de la population démographique de Mpal. La population scolarisée est de 122 enfants, soit un taux brut de scolarisation de l'ordre de 14,25% avec 72% de filles et 28% de garçons.

Le stock infrastructurel est composé de 04 établissements relativement bien répartis dans l'espace communal : 1maternelle, 1 case des tout-petits et 2 Centres d'Eveil Communautaires.

Néanmoins, il faut signaler que les CEC sont abrités dans des locaux provisoires avec une seule salle de classe par CEC ; ce qui limite leur capacité d'accueil et favorise la promiscuité avec la présence simultanée de toutes les sections.

Etablissements	Nb Section	Effectif total
CTP de Santhiaba	3	23
Maternelle Nder	3	16
CEC Grand Mpal	3	34
CEC Thiallène	3	49
TOTAL	12	122

Tableau 5: Effectif et nombre des sections dans les établissements préscolaires

5.1.2. La qualité et la gestion :

Cette promiscuité n'est pas de nature à créer les conditions idoines pour la promotion de la petite catégorie. En outre, seule la case des touts petits dispose des ouvrages de commodité complets, mais les CEC souffrent de l'absence de latrines, d'eau, d'électricité et des lieux aménagés

spécialement pour les jeux. On note l'insuffisance des chaises d'enfants et du matériel didactique au niveau des CEC.

Le personnel enseignant de la petite catégorie n'a pas encore bénéficié de recyclage pour être plus performant dans l'éveil.

Tableau 6 : situation des ouvrages de commodité

Etablissement	Nb section	Existence de latrines	Existence d'eau	Existence de clôture
CTP	3	Oui	Oui	Oui
Maternelle	3	Oui	Non	Oui
CEC Grand Mpal	3	Non	Non	Non
CEC Thiallène	3	Non	Non	Non

Source : enquête de l'ARD pour l'élaboration du PIC

Contrairement aux autres niveaux, la petite catégorie ne dispose d'aucune structure de gestion. Les initiatives des populations se limitent seulement à l'ouverture des CEC avec l'appui des autorités politiques, mais elles n'ont pas encore pris la pleine mesure d'accompagner la petite catégorie dans le cadre d'organe de gestion susceptibles de prendre en charge certaines préoccupations et de faire le plaidoyer pour l'amélioration des conditions de travail

.5.1.3. Les partenaires du sous secteur :

L'ONG Plan Sénégal constitue le seul partenaire financier qui appuie les établissements de la petite catégorie. Son action s'oriente plus exactement vers la promotion de l'épanouissement des enfants avec les groupes de jeux, le renforcement nutritionnel et sanitaire avec la distribution de produits améliorés, le pesage et le conseil avec l'aide des mères volontaires.

Forces :	**Faiblesses :**
Présence de partenaires comme Plan Sénégal ; Volonté politique du conseil municipal.	Absence de local pour les CEC ; Absence d'ouvrage de commodités dans les CEC ; Faible taux de scolarisation :

En définitive, la relative importance du stock infrastructurel contraste avec le faible taux de scolarisation de cette catégorie ; l'information et la sensibilisation des parents constituent des éléments à appuyer pour une meilleure prise en charge de la petite catégorie au-delà du renforcement des salles de classes et des ouvrages de commodités.

De plus, il y'a lieu de s'orienter vers une adaptation du contenu pédagogique aux réalités socioculturelles du milieu pour rendre plus attractive l'offre (intégration de la dimension coranique dans l'apprentissage.

5.2. L'enseignement élémentaire

L'enseignement élémentaire occupe une place centrale dans la commune en raison de l'importance des performances réalisées. Néanmoins, l'appréciation conjuguée de la situation dans une mise en perspective de l'accès, de la qualité et de la gestion révèle la nécessité d'une meilleure intervention dans ce sous secteur.

5.2.1. La situation de l'accès

La commune compte 6 écoles élémentaires, 35 salles de classes, 8 abris provisoires avec une population scolarisable de 1594 habitants, soit

21% de la population scolarisée de 1488 élèves. Cette situation infrastructurelle connait un bon maillage de l'espace communal. Tous les grands établissements humains qui reflètent les quartiers traditionnels de la commune abritent chacun un établissement élémentaire.

Il faut souligner les performances observées dans le taux brut de scolarisation qui se chiffre à 93%, supérieur à la moyenne régionale et un taux de réussite de l'ordre de 97%. En outre, 49% des élèves sont des filles contre 51% de garçons, d'où un relatif équilibre entre garçons et filles dans la fréquentation de l'école.

Tableau 7 : effectif des écoles élémentaire :

Etablissement	Effectif filles	Effectif garçons	Total
Ecole Nder	270	233	503
Ecole Grand Mpal	107	133	240
Ecole Thiallène	113	126	239
Ecole Mpal Nder	73	81	154
Ecole Guinaw Rail	123	143	266
Ecole Keur Younbiy	37	49	86
Total	**723**	**765**	**1488**
Taux	49%	51%	100%

La présence des partenaires comme Plan Sénégal, le dynamisme des comités de gestion et la volonté manifestée par le conseil municipal sont aussi comptables des performances enregistrées dans ce sous secteur.

5.2.2. La situation de la qualité

Les statistiques en termes d'équipements sont assez révélatrices d'un déficit d'équipements collectifs, gages de la qualité de l'éducation :, le ratio classe/cours de 1,07 et le ratio élève/table-bancs est de l'ordre de 3. Néanmoins, le ratio élève/ classe qui est de 38 répond bien à la norme qui est fixée à 39.

Sous ce rapport, les contraintes observées se situent dans l'insuffisance des salles de classes avec actuellement 8 abris provisoires, l'insuffisance des manuels de lecture et des ouvrages de commodités, l'insuffisance des ouvrages annexes comme la clôture de certaines écoles, les plantations d'arbres, l'absence d'électrification.

Tableau 8 : les ratios/ infrastructures scolaires

Etablissement	Nb salles et abris	Nb classes pédagogiques	Nb Table-bancs	Effectif	Ratio Elève /TB	Ratio Elève/ Classe	Ratio Cours/Classe
Ecole Nder	14	13	155	503	3,2	36	0,9
Ecole Grand	6	6	92	240	2,6	40	1,0
Mpal							
Ecole Thiallène	5	6	80	239	2,9	48	1,2
Mpal Nder	5	5	54	154	2,8	31	1,0
Ecole Guinaw Rail	6	7	95	266	2,8	44	1,2
Ecole KeurYounebiy	3	5	32	86	2,6	29	1,7

Tableau 9/b : annexes et ouvrages de commodités

Etablissement	NB Salle de classe	Nb AP	Eau	Clôture	Electricité	Plantation	Latrines	BA
Ecole Nder	14	0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Ecole Grand Mpal	6	0	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Ecole Thiallène	5	1	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
Mpal Nder	2	3	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Ecole Guinaw Rail	6	1	OUI	NON	OUI	NON	OUI	OUI
Ecole Keur Younebiy	2	1	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
TOTAL	**35**	**6**						

5.2.3. La gestion :

En termes de gestion dans le cycle élémentaire, un réel dynamisme caractérise les écoles à l'exception de l'élémentaire de Thiallène qui ne dispose pas encore de comité de gestion. En ce sens, une sensibilisation par le CIQ sur l'importance de l'implication des populations du quartier ans la gestion de l'école est plus que nécessaire.

Par ailleurs, les comités de gestion sont fonctionnelles et leurs activités tournent autour de la réception des fournitures, de la gestion des fonds, de collecter les cotisations, de la construction d'abris provisoires, de la réparation des matériels.

Toutefois, cette fonctionnalité cache des disparités entre les comités de gestion. Ainsi, il est nécessaire de renforcer leurs capacités dans les missions du comité de gestion, de la gestion administrative et de la gestion et de l'entretien du stock.

Tableau 10 : de synthèse de la situation de l'éducation élémentaire :

Forces	**Faiblesses**
Existence de tous les ordres d'enseignement, sauf PFT; Existence de comités de gestion dynamique; Taux de réussite satisfaisant: 97%;	Insuffisance des salles de classes Existence d'abris provisoire Manque de clôture, d'eau et d'électricité dans certaines écoles Absence de bibliothèque et de salles informatiques
Opportunités	**Menaces**
Existence de partenaires Existence de programmes sectoriels(fast -track, BCI PNDL …) Implication de la famille religieuse dans les comités de gestion.	Insécurité (absence de clôture) Marché hebdomadaire (conduite de charrettes) Pauvreté (non inscription de certains élèves)

En définitive, ces acquis importants peuvent être préservés et renforcés par l'amélioration de la qualité de l'enseignement en termes d'augmentation des salles de classes pour remplacer les abris provisoires, clôturer les écoles et les connecter à l'eau et à l'électricité, les doter en table bancs et matériels pédagogiques suffisants tout en insistant sur la mise en place de salles informatiques et de bibliothèques dans toutes les écoles.

Dans ce sillage, le risque de déperdition occasionné par la conduite de charrettes dans le marché hebdomadaire pourrait trouver une solution dans la réglementation du transport hypo mobile dans l'espace communal.

5.3. L'enseignement moyen et secondaire :

5.3.1. La situation de l'accès et des infrastructures :

La commune dispose d'un établissement moyen avec un effectif de 1044 élèves, soit un rapport de masculinité de 50% de garçons.

Dans l'établissement, on dénombre 9 salles de classes sur 16 classes pédagogiques, ce qui fait que le ratio classe/cours est de 0,5.

Par ailleurs, l'enseignement secondaire existe dans la commune, mais en termes d'infrastructures, le Lycée est abrité par le collège.

5.3.2. La qualité :

L'obstacle majeur à une bonne qualité de l'enseignement moyen et secondaire est la coexistence du moyen et du secondaire. Cette situation est à l'origine du sureffectif observé au niveau de l'établissement et le déficit des salles de classe et des tables bancs constituent des menaces sérieuses pour l'enseignement moyen et secondaire.

Dans ce même sillage, l'exigüité des latrines conjuguée à la forte fréquentation pose de sérieux problèmes de gestion de la salubrité des toilettes et constitue des menaces non négligeables pour la santé des élèves.

La construction d'un lycée moderne dans la commune est dégagée comme l'hypothèse de solution la plus réaliste aussi bien pour l'enseignement moyen que secondaire en termes de désengorgement et d'amélioration de la qualité.

5.3.3. La gestion :

Un comité de gestion fonctionnel assure la gestion du budget, l'appui à l'inscription et la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation.

Le renforcement de leurs capacités surtout dans le domaine du plaidoyer pour porter le combat auprès des personnes ressources sur la nécessité et l'urgence de doter la commune d'un Lycée en vue du maintien et de l'amélioration de l'enseignement dans la commune serait un élément catalyseur de dynamisme et d'amélioration de la gestion.

Tableau 11 : de synthèse de la situation de l'enseignement moyen et secondaire

Forces	**Faiblesses**
Comité de gestion dynamique ; Existence de salle informatique ; Existence de connexion internet	Insuffisance de salles de classes; Insuffisance de table-bancs; Exigüité et vétusté des latrines ; Insuffisance des matériels didactiques ; sureffectif
Opportunités	**Menaces**
Existence de partenaires	Cohabitation avec le lycée

Au total, l'enseignement moyen et secondaire est confronté à la coexistence du moyen et du secondaire qui affecte sérieusement la qualité de l'enseignement. La construction d'un Lycée constitue la perspective préconisée pour venir à bout des difficultés.

5.4. L'alphabétisation :

Dans la commune, 28% des femmes sont alphabétisées sur 39% des hommes.

Il existe une seule salle d'alphabétisation, mais elle est pratiquée dans les abris provisoires au niveau de certaines écoles élémentaires. Les langues d'alphabétisation sont principalement le Wolof et le français.

La force de l'alphabétisation était tributaire de la présence de programmes comme le PAIS/Etat et le PAPA. Néanmoins, depuis le retrait de ces partenaires, l'alphabétisation souffre d'un manque de suivi, d'accompagnement et d'investissements. Une intervention conséquente est attendue de la part des autorités locales pour insuffler plus de dynamisme à ce sous secteur. L'élaboration d'un plan d'action cohérent devrait faciliter la mobilisation des partenaires pour répondre à la forte demande provenant surtout des femmes.

Tableau 12 : de synthèse de la situation de l'alphabétisation :

Forces	Faiblesses :
Existence de formateurs ; Forte demande des femmes et des artisans à l'alphabétisation	Insuffisance de partenaires ; Insuffisance de recyclage des formateurs ; La surcharge de travail des femmes ; L'absence de mesures d'accompagnement.

5.5. L'enseignement arabo coranique et l'école franco arabe

L'enseignement arabo-coranique occupe une place centrale dans la commune de Mpal en raison notamment de son statut de cité religieuse.

Ainsi, on dénombre 18 Daraas[1] dans la commune dont 5 de type moderne avec un effectif de 945 talibés dont 147 en situation d'internat.

Il existe un comité de gestion des Daraas qui dispose d'un plan d'action pour une meilleure prise en charge de l'enseignement arabo-coranique dans la commune. Les partenaires des Daraas sont les Fondations SONATEL et Paul Guérin La joie.

Les contraintes sont essentiellement le faible appui des écoles et des maitres coraniques, l'absence de formation des talibés dans les métiers de l'artisanat et l'absence de prise en charge des questions sanitaires et d'hygiène dans les Daraas.

Dans ce même ordre, on dénombre une école franco arabe privée de type moderne qui accueille 54 élèves. Les efforts à faire dans ce sens consistent à renforcer les capacités des enseignants sur la langue française et la sensibilisation des parents sur la fréquentation du franco-arabe.

Tableau 13 :

Forces :	Faiblesses :
Ville à forte connotation religieuse ; Existence d'un comité de gestion dynamique ; Nombre de Daraas importants ; Présence de partenaires : plan, fondation SONATEL…	Faible appui des Daraas ; Absence de prise en charge des maitres coraniques ; Absence de volet sanitaires et d'hygiène pour les Daraas; Absence de formation des talibés sur les métiers de l'artisan.

En définitive, l'éducation dans la commune dispose de réels atouts pour répondre aux besoins de la population. Le stock infrastructurel dans tous les ordres d'enseignement assure un accès globalement satisfaisant. Néanmoins, des efforts sont à consentir davantage dans la construction de salles de classes et dans le complément du cycle dans les écoles de Mpal Nder, Keur Younebiy et de Guinaw Rail.

En outre, la qualité gagnerait en l'amélioration des ouvrages de commodité et la dotation de toutes les écoles d'ouvrages annexes tout en insistant sur le recyclage et le renforcement des capacités des comités de gestion.

VI- LA SANTE

6.1. Le stock infrastructurel :

La commune compte un poste de santé, une maternité, une case non fonctionnelle dans le quartier de Grand Mpal et une clinique privée.

L'accès est globalement satisfaisant, on dénombre une maternité avec 12 pièces, 9lits, 1 ambulance et 1 moto non fonctionnelle. Néanmoins, il est apparu que, du fait de sa polarisation avec les villages de la communauté rurale de Fass et de Sakal, le poste de santé accueille en réalité un nombre supérieur à sa capacité d'accueil.

Cette situation de fait contraste avec la faiblesse du plateau technique qui occasionne le déplacement fréquent des populations de la commune principalement dans la ville de Saint-Louis. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'un médecin se déplace dans la commune tous les quinze jours pour faire des analyses d'écographie pour les femmes.

6.2. Le personnel et l'équipement:

Le personnel soignant Etatique est composé d'un Infirmier Chef de Poste et d'une sage-femme. Au-delà de ce personnel, il y'a un personnel communautaire composé de 3 matrones, de 2 techniciennes de surface, 1 gardien et 1 dépositaire.

En plus de ce personnel se déploient des « Badianou goh[2] » qui assurent le rôle d'accompagnement, d'information et de suivi surtout en ce qui concerne la prise en charge de la santé maternelle.

L'équipement du poste n'est pas du tout reluisant. Malgré la forte sollicitation du fait de la polarisation, le poste de santé est en réel état de délabrement conjugué à l'inondation qui le caractérise en période hivernale. En outre, il faut souligner l'insuffisance des lits d'hospitalisation qui occasionne dans certaines périodes la réception des patients parfois à même le sol.

Tous ces facteurs militent en faveur d'une implantation d'un centre de santé secondaire au niveau de la commune en vue de satisfaire non seulement la forte demande, mais aussi et surtout de relever le plateau technique afin d'alléger les charges des ménages dans la prise en charge de la santé maternelle.

6.3. Le bilan épidémiologique :

Le bilan épidémiologique laisse apparaitre les infections respiratoires aigues, l'hypertension artérielle, les dermatoses, les parasitoses, l'anémie, les problèmes de diarrhée et de vomissements. Il importe de signaler la faiblesse du plateau technique pour prendre en charge de manière approfondie ces maladies précitées. Par ailleurs, des performances ont été notées dans la lutte contre le paludisme à travers les nombreuses campagnes de vaccination et de sensibilisation menées.

La prise en charge de la santé maternelle est plombée par le faible niveau du plateau technique du poste, la proximité du poste avec le marché qui occasionne des déplacements dans les autres postes comme ceux de Rao et de Saint-Louis.

6.4. La gestion

En termes de gestion, on dénombre un comité de santé et un comité de gestion. En effet, le comité de gestion est composé de plusieurs OCB et de personnes ressources à l'image des Badianou gokh et des mères volontaires entre autres.

Le comité de santé assure principalement la fourniture du poste en médicaments, la vente et la gestion financière qui permet au poste de faire des recettes de 600.000 à 1000.000 f CFA dont les 40% sont réinvestis. Ce qui a permis au comité de santé réfectionner le poste, de mieux équiper la maternité.

Toutefois, l'absence de renouvellement de la structure depuis l'érection de Mpal en commune ne milite pas en faveur de la bonne gouvernance.

Tableau 14 : de synthèse sur la situation de la santé

Forces	Faiblesses
Accès garanti (norme OMC) Existence de partenaires Existence de badianou gokh pour le renforcement de la prise en charge sanitaire Structure fréquentée par les populations	Faible niveau du plateau technique; Surcharge du poste de santé; Faible motivation financière du personnel communautaire; Absence de renouvellement du comité de gestion Léthargie de la case de santé de Grand Mpal
Opportunités	**Menaces**
Erection de Mpal en commune; Forte initiative de doter Mpal d'un Centre de santé; Influence de la famille maraboutique; Polarisation de la commune Ouverture du Poste de Santé de Fass Ngom	Proximité ave le marché Revenus faibles des ménages

En définitive, il apparait qu'en raison du niveau de polarisation de Mpal, le poste de santé laisse apparaitre des insuffisances en termes de faiblesse du plateau technique et du sureffectif ; ce qui justifie la démarche entretenue pour acquérir un centre de santé secondaire dans la commune. En effet, l'initiative d'ériger le poste de santé en centre de santé secondaire a connu des évolutions notables en raison de la visite effectuée par les techniciens du ministère de la santé pour constater et évaluer le besoin. En outre, un important dispositif de plaidoyer a été mis en œuvre par les autorités locales de la commune pour convaincre de la pertinence d'élargir l'accès et l'amélioration des soins de santé dans la commune et ses environs.

VII- L'HYDRAULIQUE, L'AISSAINISSEMENT, LE CADRE DE VIE ET GESTION DES RESSSOURCES NATURELLES

7.1. Eau potable

La question de l'eau potable a toujours été une préoccupation pour les populations de Mpal. En effet, la commune est desservie à l'aide du réseau de Ndiock Sall géré par la SDE.

Ainsi, 498 ménages, soit 62% des ménages ont accès aux branchements particuliers et sociaux avec des disparités surtout dans les quartiers de Grand Mpal, Mballa et Kipp. En outre, on dénombre 22 bornes fontaines pour combler le gap laissé par les branchements particuliers.

Les 6 puits viennent combler le stock infrastructurel de la desserte en eau dans la commune, mais il est important de souligner que l'eau des puits est utilisée uniquement en période de pénurie d'eau.

En réalité, les besoins en branchements sociaux sont les plus en vue pour une meilleure utilisation de l'eau par les ménages. En effet, il y'a un réel déséquilibre dans l'accès aux branchements

particuliers. Les quartiers de Grand Mpal avec une forte concentration démographique, les quartiers périphériques de Kipp, Guinaw Rail et Thiallène souffrent d'un déficit réel d'accès aux branchements particuliers. Des centaines de demandes en branchements sociaux sont en souffrance au niveau de la SDE, le cout des branchements particuliers est jugé relativement élevé par les populations. Ainsi, la politique de la commune en ce sens devrait insister davantage sur la facilitation pour l'accès aux branchements sociaux.

Tableau 15 : de synthèse sur la situation de l'eau potable

Forces	**Faiblesses**
Existence de la ressource en eau avec une nappe relativement proche; Forte demande sociale à se raccorder aux réseaux de la SDE	Insuffisance des branchements particuliers; Débit relativement faible; Pénibilité dans la recherche de l'eau; Absence d'harmonisation des prix dans les BF
Opportunités	**Menaces**
Présence de partenaires comme la SDE; Installation d'un forage dans la commune par PEPAM en perspective.	Défaut d'hygiène des eaux de puits; Risque de maladies hydriques

En définitive, la question de l'eau dans les ménages est un réel problème, plus de 300 demandes sont en souffrance au niveau de la SDE conjuguée avec le débit relativement faible surtout en période de Gamou ou de Ziar. L'installation d'un forage en perspective dans le programme PEPAM pourrait permettre de relever tous ces défis liés au renforcement de l'accès de l'eau en qualité et en quantité suffisantes.

7.2. L'assainissement

L'assainissement est distingué sous deux ordres : l'assainissement collectif et l'assainissement individuel.

7.2.1. L'accès :

Pour l'assainissement individuel, 76% des ménages ont accès aux latrines modernes, 14% aux latrines traditionnelles et 10% n'ont pas accès aux latrines.

En ce qui concerne l'assainissement collectif, il existe un dispositif de ramassage des ordures ménagères à l'aide de charrettes dans chaque quartier, mais il est apparu que la fonctionnalité fait largement défaut sauf pour quelques quartiers. A ce niveau, le conseil municipal a fait des efforts forts louables avec son partenaire APROSEN.

Un projet qui consiste à doter chaque ménage une poubelle et un puisard pour l'évacuation des eaux usées est en cours et sa matérialisation à l'avenir offre de réelles perspectives de prendre en charge

les questions d'assainissement. Toutefois, la sensibilisation et la prévention sont à encourager afin de rendre la cité religieuse salubre en permanence. Par ailleurs, il n'existe pas un système d'évacuation des eaux usées et pluviales. Ces eaux usées ruisselantes ou déversées dans les maisons et les rues sont très riches en germes pathogènes et très dangereuses pour la santé.

En effet, en dehors des odeurs et des désagréments d'ordre esthétiques qu'elles produisent, elles entraînent un risque sanitaire extrêmement important en raison de leur charge bactériologique élevée et nécessitent des ouvrages d'assainissement individuels adéquats.

7.2.2. La qualité :

Les problèmes notés sont la construction irrégulière des fosses des latrines familiales et l'absence d'étanchéité qui occasionnent la pollution de la nappe. Ce qui affecte la potabilité de l'eau des puits et pose un problème d'hygiène quant à leur utilisation à des fins domestiques et ménagères.

7.2.3. La gestion

Elle est assurée par des comités de salubrité installés dans chaque quartier de la commune à l'aide des charrettes qui font la rotation devant chaque ménage moyennant la somme de 500F CFA le mois. Néanmoins, la difficulté réside dans le déficit de fonctionnement de certains comités de salubrité et l'absence d'un dispositif d'harmonisation de la collecte à l'échelle communale.

Tableau 16 : synthèse sur la situation de l'assainissement

Forces	**Faiblesses**
Existantes d'initiatives Existence de partenaires	Insuffisance des moyens logistiques; Absence de dispositif d'évacuation des ordures ménagères; Faible capacité des comités Absence de structures fédératives des comités
Opportunités	**Menaces**
Perspective du projet de construction de puisard chaque ménage; Projet de dotation de poubelles pour chaque ménage	

Au final, la question de l'assainissement est une préoccupation réelle dans la commune où l'insalubrité est un problème réel avec des comités de salubrité non fonctionnelle. En outre, le statut de cité religieuse milite en faveur de la mise en place effective de système de gestion et de traitement des ordures ménagères et des eaux usées. L'objectif de l'APROSEN d'appuyer la commune dans les projets « chaque ménage, une poubelle », « chaque ménage, un puisard » et le renforcement des moyens des comités de salubrité pourraient permettre de relever les défis de

l'assainissement. La recherche de partenaires pour la construction de latrines familiales et communautaires pourrait contribuer à améliorer la cadre de vie dans la commune.

7.3. Le cadre de vie

En ce qui concerne **le cadre de vie** dans l'espace communal, trois sortes de pollutions sont notés.

En effet, la pollution sonore se manifeste par l'organisation de manifestation en permanence avec une forte sonorisation. Cette situation s'explique par l'absence de lieux et d'infrastructures consacrées à l'organisation de fêtes, des manifestations de grande envergure organisées généralement par les jeunes.

En outre, les dépôts sauvages toujours présents dans certains quartiers contribuent fortement à l'émission d'odeurs nauséabondes entrainant ainsi une pollution de l'air et l'affectation du cadre de vie. Cela témoigne de la faiblesse dans la prise en charge des ordures ménagères.

Cette pollution de l'air est accrue par les activités de transformation de l'arachide qui laissent s'échapper dans l'air beaucoup de détritus engendrant ainsi une entorse à la qualité de l'air. La pollution de la nappe phréatique est occasionnée par les activités de teinture pratiquées par les femmes. Le déversement des eaux de teinture et de lessives contenant des produits chimiques dans les ruelles affectent sensiblement le cadre de vie dans l'espace communal.

En termes d'actions d'amélioration du cadre de vie, la mise à disposition d'infrastructures de jeunesses, d'enlèvement des dépôts sauvages et la mise en place d'un système rationnel des ordures ménagères permettraient de relever les défis liés au cadre de vie.

7.4. L'environnement et la gestion des ressources naturelles :

La disparition progressive des ressources naturelles jadis présentes dans la zone atteste de la remise en cause de l'écosystème par les pratiques anthropiques. En effet, presque toutes les ressources naturelles étaient présentes dans la commune allant des arbres fruitiers, des arbres pour la médecine traditionnelle, mais aussi de l'espèce animale diversifiée. Les périodes de sécheresse conjuguées aux coupes abusives des arbres pour les besoins du bois de chauffe expliquent ce recul des ressources naturelles.

Par ailleurs, Il faut signaler que la commune ne dispose pas d'une vaste étendue de forêt. Elle est prise en sandwich par deux communautés rurales. Néanmoins, les pratiques en termes d'environnement et de gestion des ressources naturelles tournent autour d'activités d'information et de sensibilisation, de reboisement, d'alignements des arbres le long des trottoirs et des ruelles de la commune. Des initiatives sont prises pour la régénération des arbres fruitiers à travers l'intervention de plan Sénégal qui accompagne les bonnes pratiques.

Ainsi, les acteurs locaux qui s'activent pour une bonne gestion de l'environnement sont la commission de l'environnement, l'association des étudiants, les groupements de femmes qui sont appuyés par des partenaires comme Caritas, Plan Sénégal, le Service des Eaux et forets.

VIII- GENRE ET DEVELOPPEMENT LOCAL, ACTION SOCIALE, JEUNESSE ET SPORT

8.1. Genre et développement local

La problématique du genre et du développement local relève d'une importance capitale dans la dynamique du développement de la commune. Différentes catégories sont concernées :

8.1.1. La tranche d'âge de 15 à 49 ans : elle regroupe la population la plus importante de la commune, soit 50% de la population, cette tranche d'âge est au premier chef concernée par la précarité des activités économiques et l'emploi. Dans cette tranche d'âge, les femmes sont plus exposées à ces difficultés.

En effet, celles-ci se sont regroupées dans une vingtaine d'associations et de GPF. Elles sont confrontées aux problèmes d'infrastructures de conservation et de transformation conséquentes capables de valoriser toute la production disponible dans le marché local. En outre, même si on note l'existence d'institutions financières de proximité, l'accès à un financement important et adapté aux dynamiques du marché local demeure une réelle contrainte.

Dans ce même sillage, toute action de relance économique et de restructuration des associations et des groupements commencerait d'abord par insister sur la gouvernance associative et la création de grandes organisations avec des unités diverses et spécialisées capables de faire des économies d'échelles dans l'accès et l'utilisation des ressources.

La question de la santé maternelle est révélatrice d'un déficit d'accès total aux soins de la santé de la reproduction en raison d'une absence de gynécologue. Les seules visites échographiques dont elles bénéficient sont le résultat d'une bonne volonté qui fait le déplacement de Saint-Louis à Mpal tous les 15 jours pour rendre ce service.

Ce qui témoigne de la nécessité de disposer d'un centre de santé pour la prise en charge totale des questions de santé de reproduction même si la maternité ne cesse de faire de bonnes performances malgré ses moyens humains, techniques et matériels limités.

Dans cette même catégorie sociale, on retrouve les jeunes qui sont dans une grande léthargie, toutes leurs activités se limitent au sport et dans ce domaine, ils font face à des difficultés de disposer d'infrastructures de jeunesse adaptées à sa promotion.

La mise en place d'un fonds de promotion de la jeunesse constitue un levier important pour valoriser ce fort potentiel économique. La redynamisation des associations des jeunes et des artisans aiderait à susciter une compétitivité intégrée et articulée à l'économie locale.

Tableau 17 : suivant synthétise les forces et opportunités et les faiblesses et contraintes de cette catégorie :

Forces et opportunités	Faiblesses et contraintes
Existence d'organisations de diverse nature; Présence de quelques partenaires: plan, Hunger Project… Nette amélioration par rapport au passé; Volonté manifeste de la commune à accompagner les jeunes	Faible impact de la contribution des jeunes à la promotion de l'économie locale; Insuffisance de structures de formation et d'épanouissement; Difficultés d'accès au financement adapté; Déficit de formation ; Faible prise en charge de la santé maternelle ; Déficit de gouvernance des associations Faible contribution des organisations au développement local

8.1.2. La catégorie des enfants de 0 à 14 ans occupe un poids démographique important, elle représente 39% de la population globale.

Cette importance démographique de cette catégorie laisse apparaitre un accent particulier qui doit être accordé aux services sociaux d'appui et d'accompagnement. Malgré les acquis importants notés en ce qui concerne l'accès aux infrastructures de base, les enfants sont confrontés à l'insuffisance des dispositifs de loisirs et des espaces de jeux tant au niveau des écoles qu'au niveau des quartiers. Le dynamisme du marché hebdomadaire et la conduite des charrettes constituent une menace grave pour la déperdition scolaire.

Toutefois l'initiative des groupes de jeux développée par Plan Sénégal dans la commune pourrait connaitre un succès et répondre à toutes ces difficultés si la commune appuie davantage la mise en place d'un fonds d'appui aux stratégies avancées et à la construction d'une maison des enfants.

Le tableau 18 : suivant synthétise les forces et les contraintes de cette catégorie :

Forces et opportunités	Faiblesses et contraintes
Existence de partenaires: Plan; Appui de la commune; Initiative personnelle de bonne volonté à la promotion de l'éducation des enfants (Franco arabe moderne)	Déperdition scolaire à cause notamment des petits boulots lors des « Loumas[1] »; Déficit d'infrastructures de loisirs ; Déficit d'espaces de jeux au niveau des quartiers

[1] Louma : système de marché hebdomadaire

Enfin la catégorie des *personnes du troisième âge* qui est de l'ordre de 5% de la population de la commune est essentiellement confrontée à la prise en charge de la santé surtout les personnes âgées qui ont des ressources très modestes. Cette situation est d'autant plus difficile que le Plan Sésame pour la prise en charge de la santé des personnes du troisième âge n'est pas fonctionnel dans la commune.

Le renforcement de l'appui de la commune, la facilitation de l'accès au plan sésame au niveau de la commune et la subvention de la prise en charge des personnes du troisième âge constituent des actions à mettre en œuvre pour que ces dernières puissent se sentir vraiment prises en compte dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement communal.

En définitive, la problématique genre et développement local constitue un domaine important où l'assistance aux personnes du troisième âge dans la prise en charge de leur santé est non seulement urgente, mais aussi et surtout la mise en place de stratégies de valorisation du poids démographique important des jeunes et surtout des femmes demeure une gage de réussite par la mobilisation de toutes les forces aux efforts de développement local.

Cela passerait nécessairement par la promotion de la compétitivité économique locale et la relance des initiatives socio-économiques dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement économique local.

8.2. L'action sociale

L'action sociale concerne les groupes vulnérables constitués en majorité par les personnes en situation de handicap (PSH) et des couches défavorisées.

Les personnes en situation de handicap dans la commune sont regroupées dans une association. Ils sont au nombre de 91 dont en majorité les handicapés physiques moteurs, des sourds muets et des handicapés visuels. Depuis l'installation du conseil municipal, ils n'ont pas bénéficié d'œuvres sociales et l'association est en léthargie du fait d'un manque de soutien financier. En outre, les fonds destinés à l'action sociale sont distribués chaque année aux couches défavorisées généralement à l'approche des fêtes de tabaski, mais l'équité dans la sélection et la répartition des œuvres ne suscite guère l'unanimité.

C'est dans ce cadre que les personnes du 3é âge pensent être laissées en rade dans la prise en charge sanitaire d'autant plus que le plan sésame n'est pas fonctionnel dans la commune.

De même, une attention particulière mérite d'être apportée aux talibés et aux Daraas dans l'allocation des fonds destinés à l'action sociale.

Tableau 19 : de synthèse de la situation de l'action sociale

Forces et opportunités	Faiblesses et contraintes
Existence d'organisation des handicapés Appui de la commune Ville à forte connotation religieuse Existence de bonne volonté Existence de partenaire comme le PLAN	Problème d'accès au financement Faible dynamisme de l'association Déficit de formation des acteurs Absence de partenaires financiers Faiblesse des organisations des Daaras dans le plaidoyer; Insuffisance des structures de soutien

8.3. La jeunesse et les sports

8.3.1. La jeunesse :

Dans la commune, les jeunes représentent 3050 hts, soit 39% de la population. Le conseil local de la jeunesse est la seule structure fédérative des jeunes, mais celui souffre d'un défaut de fonctionnalité en raison d'une faible légitimité puisque la majorité des organisations de jeunes ne sont pas représentées à cause d'un déficit de formalisation de la plus part des associations regroupant les jeunes dans les quartiers.

Par ailleurs, ce fort taux de jeunesse dans la population constitue un potentiel non négligeable, mais contraste avec l'absence de programme pour la promotion des jeunes et leur réelle participation au développement.

Tableau 20 : de synthèse sur la situation de la jeunesse

Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
Existence d'organisations de diverse nature; Présence de quelques partenaires: PLAN, HUNDER Project ?… Nette amélioration par rapport au passé; Volonté manifeste de la commune à accompagner les jeunes	Inactivités relativement importante; Insuffisance de structures de formation et d'épanouissement; Difficultés d'accès au financement; Faible contribution des organisations au développement local

8.3.2. Les sports

Dans une autre perspective, la pratique du sport occupe une place importante du fait de l'engouement qu'elle suscite surtout chez les jeunes. Les principaux sports pratiqués sont le football, le handball et le basket-ball. On dénombre 8 ASC qui compétissent au moment des « Navétanes[2] ». Il existe aussi une école de football pour la prise en charge de la petite catégorie.

[2] Navétane : Tournoi de football organisé durant les vacances

Néanmoins, l'absence d'infrastructures adéquates plombe le développement des sports. Les autres sports comme la lutte, les arts martiaux se pratiquent, mais ils sont marginalisés en termes d'appui et d'accompagnement des initiatives.

Tableau 21 :

Forces et opportunités	Faiblesses et contraintes
Existence de 08 ASC; Existence d'une équipe de basket et de hand ball Popularité des sports et engouement Perspectives avancées de professionnalisation du secteur Facteur de cohésion sociale	Déficit d'infrastructures de sport ; Insuffisance du personnel d'encadrement ; Déficit de formation surtout sur les métiers d'arbitrage et d'entraineur ; Mauvais état du terrain existant Faible opérationnalité des associations; Faible contribution au développement Faible valorisation des autres formes de sport comme la lutte, le basket, les arts martiaux…

En définitive, la mise en place d'infrastructures de soutien, la valorisation des autres formes de sport, la formation et l'encadrement des acteurs des sous secteurs offrent de réelles possibilités de réussite dans la pratique sportive.

VIV- LA CULTURE, LES LOISIRS, L'URBANISME, L'HABITAT ET LA GESTION FONCIERE

9.1. La culture et les loisirs:

L'enjeu de la culture dans la commune est fortement liée à la présence de l'homme de Dieu et de son vénéré mausolée qui accueille en permanence des visites surtout en période de Gamou et de ziara annuelle.

Le mausolée, le site de Bokki, la pierre de Mame Kantar et le marché hebdomadaire constituent les principaux sites touristiques qui peuvent être profitables si un itinéraire touristique est dégagé.

Par ailleurs, on dénombre des troupes de théâtres, des Dahiras, des petits groupes de musique mais, dans l'essentiel, la faible valorisation et l'absence d'appui et d'accompagnement sont les maux qui empêchent la promotion du sous secteur de la culture et des loisirs.

Tableau 22 : de synthèse

Forces et opportunités	Faiblesses et contraintes
Existence de sites touristiques attractifs ; Existence de troupes théâtrales, de groupes de rap… Un relatif dynamisme en période de « Navétane »; un vecteur d'informations et de sensibilisation comme potentiel	Absence d'itinéraires touristiques aménagés Manque de suivi et de moyen ; Faible valorisation de l'animation culturelle ;

9.2. L'urbanisme, l'habitat et la gestion foncière

La situation de l'urbanisme est très symptomatique du statut de commune rurale. Il n'existe pas de plan d'urbanisme et presque tous les quartiers sont faiblement urbanisés. L'absence d'alignement et l'exigüité des voies de communication constituent des éléments qui attestent d'un déficit d'urbanisme.

Avec la poussée démographique de plus en plus galopante, les problèmes d'urbanisme sont aussi traits d'un manque d'organisation et de spécialisation des unités spatiales. L'enchevêtrement de différentes sortes d'ateliers et l'occupation anarchique des ruelles posent de sérieux problèmes de circulation dans les artères de la ville, conjugué au va et vient incessant des charrettes au moment du Louma de Vendredi.

Par ailleurs, la situation de l'habitat et la gestion foncière sont intimement liées dans la commune. En effet, on note une forte poussée démographique qui a occasionné un besoin important en parcelles à usage d'habitation.

Néanmoins, le conseil municipal s'est lancé dans un processus de lotissement de plus de 1000 parcelles à usage d'habitation. Cette forte demande est articulée aux besoins des opérateurs économiques de parcelles à usage commercial en raison notamment de la position géographique de la commune qui polarise tout son hinterland.

Ainsi, il est important d'avoir une bonne planification foncière surtout s'il se trouve que la commune de Mpal n'a pas un grand périmètre et que les projections futures doivent prendre en compte les besoins des populations en termes d'habitation mais aussi le carrefour multifonctionnel que la commune veut occuper pour jouer un rôle important dans l'économie de la région et du pays tout entier.

Tableau 23 : de synthèse de la situation foncière

Forces	**Faiblesses**
Bonne collaboration avec les services des domaines et du cadastre; Processus avancé du GIC du département de Saint-Louis	Difficulté de la maitrise exacte du potentiel foncier; Absence de délimitation physique des limites géographiques de la commune; Difficulté d'identification des ayant droits des parcelles déjà loties; Une forte pression démographique.
Opportunités	**Menaces**
Position géographique propice; Forte demande des investisseurs;	Conflits fonciers entre les collectivités locales frontalières;

X - L'ECONOMIE LOCALE

10.1. Le profil historique

L'économie locale de la commune de Mpal est fortement dominée par le commerce à travers la polarisation de son hinterland. En effet, cette situation de carrefour au niveau régional et de rôle de distribution de produits de divers ordres au niveau national est liée à l'histoire de Mpal.

Ce profil historique peut être appréhendé à travers deux périodes majeures de la trajectoire économique du Sénégal.

Avant 1973 :

En 1730, avec l'implantation du village, les activités économiques tournaient essentiellement autour des cultures céréalières, de l'élevage et du commerce, mais c'est avec l'implantation de Mame Rawane Ngom en 1910 que l'on a noté un développement de la culture de l'arachide avec une discipline inculquée aux disciples dans le travail de la terre. Néanmoins, toute l'économie de cette époque est fortement dominée par une économie de subsistance.

Par ailleurs, avec l'implantation d'un comptoir commercial par le colon, cela a profondément modifié le statut économique de Mpal en engendrant un commerce intense et des flux avec son hinterland.

Cette situation s'est davantage renforcée avec l'implantation de la ligne ferroviaire et, partant de la gare, qui a fait de la localité un véritable centre de réception et de transit de plusieurs produits. C'est ainsi que la ligne ferroviaire a permis aux colons de développer une véritable politique de l'économie arachidière.

Cette opportunité économique a vu le développement d'activités commerciales par les populations avec les maures venant de la Mauritanie dans le commerce des tissus, des produits alimentaires mais aussi le développement des échanges de différents produits agricoles.

Malgré ce relatif dynamisme, l'économie locale a connu quelques perturbations surtout en 1960 avec la peste bovine qui a secoué l'élevage et provoqué la migration progressive de plusieurs éleveurs.

En bref, il apparait clairement que le changement de statut économique de Mpal a été fortement déterminé par l'implantation de ces infrastructures d'appui et a façonné une culture commerciale dans la localité et qui témoigne de la notoriété que Mpal joue jusque là dans ce domaine.

De 1973 à nos jours :

L'année 1973 a joué un rôle déterminant dans la reconfiguration de l'économie nationale et cette situation n'a pas épargné Mpal dans son rôle de réception et de redistribution de différents produits.

En effet, la sécheresse a engendré une forte démobilisation du secteur commercial et a provoqué un exode rural massif qui a vu le déplacement d'une frange importante de la population de Mpal vers les lieux de Saint-Louis, de Dakar et de l'intérieur du pays.

Ce ralentissement économique s'est accentué avec les évènements de 1989 entre le Sénégal et la Mauritanie qui ont vu le déplacement des mauritaniens de Mpal qui jouaient un rôle non négligeable dans le commerce local.

Toutefois, ces périodes de crise ont été contrastées avec l'érection de Mpal en 1980 en communauté rurale et un retour progressif de la pluviométrie. C'est dans ces périodes qu'on note une émergence d'un entreprenariat local plus féminin qui occupe progressivement le secteur de la transformation et du commerce et en 1997 on voit l'avènement de la Mutuelle d'Epargne et de Crédit des femmes de la CR de Mpal et la mise en place d'unités de transformation céréalière, laitière et les activités de teinture.

En ce moment, l'artisanat local devient de plus en plus en vue dans la confection, la réparation et l'entretien des différentes infrastructures matérielles utilisées par les acteurs économiques.

En définitive, le profil économique de la commune de Mpal laisse apparaitre un dynamisme économique fortement ralenti par l'arrêt de la gare ferroviaire. Mais au même moment, le marché hebdomadaire de Mpal se veut le lieu privilégié pour redynamiser les activités économiques jadis fortement soutenues par la ligne ferroviaire.

Ainsi, le commerce se positionne comme le secteur structurant, moteur de l'économie locale avec une articulation et une intégration plus ou moins relatives avec l'agriculture, l'élevage et l'artisanat.

10.2. Les sous secteurs de l'économie locale

Les sous secteurs de l'économie locale dans la commune sont fortement dominés par le secteur informel et le secteur primaire.

Le secteur informel

Contrairement à ce que l'on a l'habitude d'observer dans les collectivités locales, dans la commune de Mpal, le secteur informel constitue le secteur le plus stratégique, il tire les sous secteurs du secteur primaire.

10.2.1. Le commerce

L'activité commerciale demeure la plus importante dans la commune. Elle est facilitée par sa position géographique, la traversée de la route nationale N° 2, sa connexion géographique avec des localités frontalières qui font de Mpal une commune à mi-chemin entre deux capitales régionales (Louga et Saint-Louis). L'attractivité du marché hebdomadaire du Vendredi présente les réelles opportunités d'écoulement des divers produits**.**

Le sous secteur commercial concentre la plus grande majorité des actifs dans la commune avec 38,1% dont 67% sont des femmes. D'où toute l'importance de la place des femmes dans l'économie locale.

Les principaux produits commercialisés sont des produits de l'agriculture, de l'élevage, des produits maraichers, des fruits et légumes, des tissus… et les principales destinations de ces produits sont les régions environnantes et même l'intérieur du produit.

Les principaux lieux de départ de ces différents produits sont les communautés rurales de Fass Ngom, de Sakal, de Keur Momar Sarr, de Ngnith de Ndiébène Gandiole, de Gandon et les localités de Saint-Louis et de Ross Béthio.

Toutefois, le sous secteur du commerce est confronté à une faible exploitation des réelles opportunités pour la fiscalité de la commune en raison de la faible capacité des infrastructures et d'une absence de réglementation des transports hippomobiles.

Tableau 24 : de synthèse des forces, des faiblesses et des opportunités du sous secteur commercial :

Forces	**Faiblesses**
Activité structurante qui occupe le plus grand nombre d'actifs; Diversité des productions: produits de l'agriculture, de l'élevage, des tissus, produits maraichers, fruits et légumes, produits artisanaux…; Présence d'organisation de divers types: comité de gestion, commerçants, artisans; Niche financière importante pour la commune	Exigüité du marché hebdomadaire; Occupation anarchique de l'espace; Insécurité; Insuffisance d'infrastructures; Manque d'organisation du transport des charrettes;
Opportunités	**Menaces**
Un marché hebdomadaire bien réputé et attractif; Position stratégique: polarisation importante;	

En définitive, il apparait clairement que le commerce constitue le moteur de l'économie de la commune de Mpal malgré la faible organisation du sous secteur. Il représente un potentiel important pour le conseil municipal dans l'acquisition de ressources financières additionnelles. Ainsi, la délocalisation dans le long terme et la restructuration du marché peut faire de la commune de Mpal un centre national de distribution des produits agricoles, maraichers et artisanaux.

10.2.2. L'artisanat

Le sous secteur de l'artisanat occupe la deuxième place dans l'économie locale. Il représente 18% des actifs après le sous secteur du commerce dont 81 % d'hommes.

C'est un secteur très diversifié mais qui se positionne dans l'ensemble comme un soutien à la production agricole.

On dénombre 18 corps de métiers dans le sous secteur de l'artisanat, ils se sont regroupés autour d'une association dénommée le Réseau des Artisans de Mpal (RAMP) et affiliée à la chambre de commerce.

Par ailleurs, la commune ne dispose pas de centre de formation professionnelle et technique et les rares parmi eux qui ont une qualification professionnelle sont formés à Dakar et à Saint-Louis.

Cette situation constitue un blocage pour les artisans de participer aux différents appels d'offres lancés par la commune car ne remplissant pas pour l'essentiel les conditions requises. Elle est renforcée par le faible perfectionnement des artisans, l'insuffisance des équipements et les difficultés d'accès au financement.

Des stratégies et des initiatives doivent être à l'œuvre pour accompagner les artisans et pousser les plus performantes à pouvoir répondre aux appels d'offre et gagner des marchés surtout ceux lancés par la commune.

Tableau 25 : suivant synthétise les forces, les faiblesses et les opportunités du sous secteur :

Forces	**Faiblesses**
Diversité des artisans avec 18 corps de métiers existants; Début d'organisation du secteur; Relations avec la chambre de commerce.	Faible spécialisation des artisans; Manque de qualifications professionnelles; Organisations du secteur peu fonctionnelles; faible gouvernance Insécurité du marché, fréquence des vols, Difficulté d'accès au financement;
Opportunités	**Menaces**
Le dynamisme du commerce comme facteur de promotion des productions artisanales; Fourniture d'électricité en permanence;	

En définitive, l'artisanat se présente dans la commune comme un sous secteur intermédiaire par rapport à tous les secteurs productifs, mais son envol est plombé par son caractère informel et la faible qualification professionnelle. Néanmoins, le renforcement des capacités des artisans et l'amélioration de leurs moyens d'existences durables pourront permettre une meilleure articulation avec les autres sous secteurs de production.

10.2.3. Le développement des PME-PMI et la transformation des produits

Le développement des PME PMI constitue une réelle opportunité dans la commune en raison de l'attractivité commerciale et la disponibilité des différents produits et parfois avec même une surproduction.

Ainsi, on dénombre une vingtaine de GPF et trois unités de transformation céréalières, une unité de transformation laitière et une unité de transformation des fruits et légumes.

Toutefois, ces unités de transformation ne jouent pas pleinement leur rôle dans la transformation des produits agricoles, elles sont plombées par un déficit de gouvernance organisationnelle et la difficulté d'identifier et d'investir dans les niches porteuses.

Tableau 26 : suivant synthétise les forces et les faiblesses des PME PMI :

Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
Forte présence des femmes dans ce secteur. Forte demande de transformation en céréales et en lait; Projet Intégré de la petite Enfance, 03 unités de transformations céréalières; 01 unité de lait; 01 unité de teinture.	Insuffisance d'équipement des Locaux Absence de suivi et d'accompagnement Problème de gestion organisationnelle et Financière Mauvaise gouvernance des organisations, GIE, GPF… qualité des produits, marketing Recyclage et formation Saturation du marché : niches? Disparition de beaucoup de PME

En définitive, les PME PMI constituent un sous secteur à fort potentiel surtout avec la position stratégique de la commune, mais nécessite une meilleure structuration des initiatives, des aptitudes à s'adapter aux évolutions, à identifier les niches porteuses et une nouvelle manière de gouvernance des GPF et des unités existantes.

Les perspectives d'installation d'une grande unité de transformation de l'arachide en huile et l'accompagnement et le renforcement des unités existantes pourraient permettre de favoriser une meilleure intégration de l'économie locale.

Le secteur primaire

Dans la commune de Mpal, les activités du secteur primaire sont l'agriculture et l'élevage.

10.2.4. L'agriculture :

L'agriculture occupe une place relativement importante dans l'économie de Mpal.

Elle regroupe 6,4% des actifs dont 69% d'hommes. Le dernier recensement fait état de 200 agriculteurs au niveau de la commune.

10.2.4.1. Agriculture pluviale et différentes spéculations

Tableau 27 : d'estimation de la production de la commune pour les années 2008 / 2009 / 2010

		Arachide	Niebé	Mil	Manioc
2008	Superficie (hectares)	374	479,5	101	19
	Rendement	350	250	200	20
	Production (tonnes)	130,900	119,875	20,200	0,380
2009	Superficie(Hectares)	338	451,5	98	19
	Rendement	350	250	200	200
	Production(Tonnes)	118,300	112,875	19,600	3,800
2010	Superficie(Hectares)	370	469,5	81	20
	Rendement	400	300	250	200
	Production(Tonnes)	148,000	140,850	20,250	4

Source : recensement des producteurs, éleveurs, pêcheurs, ANCAR 2010

Le type d'agriculture seulement pratiqué dans la commune est l'agriculture de type pluvial. En effet, le caractère aléatoire de la pluviométrie et les baisses tendancielles observées dans les décennies passées expliquent l'abandon de plus en plus progressif de ce sous secteur important dans la dynamique d'une économie locale intégrée.

Néanmoins, l'agriculture est toujours présente dans la commune.

Le système de production est essentiellement dominé par la culture de rente en l'occurrence l'arachide qui occupe la première place dans la production. Une bonne partie de l'arachide est commercialisée au niveau local, mais ces dernières années, le problème de commercialisation touche profondément l'arachide suite aux bons rendements enregistrés.

Toutefois, les problèmes de commercialisation de l'arachide sont en partie résolus par la transformation en huile que font certaines femmes même si elles ont des difficultés de commercialiser toute l'huile transformée.

Ainsi, les perspectives d'implantation d'une usine de transformation et de commercialisation de l'arachide permettraient de venir à bout de ce problème.

Au-delà de l'arachide, les autres spéculations sont le mil, le niébé, le bissap, le sésame… Ils sont tous commercialisés au niveau du marché local. C'est dire donc que les agriculteurs n'ont pas de difficultés majeures pour écouler leurs produits à l'exception de l'arachide.

10.2.4.2. Les facteurs de production et la gestion du sous secteur

On observe la baisse du niveau d'équipements des producteurs et la vétusté des matériels agricoles dans un contexte de suppression des programmes agricoles. En outre, les populations ont rarement accès aux engrais et ils entrent tardivement en possession des semences. Il existe, en termes

d'infrastructures, un seul magasin de stockage d'une capacité de 1000 tonnes appartenant à la SUNEOR.

Il faut aussi signaler les difficultés d'accès aux terres par les paysans de Mpal d'autant plus que la commune n'a pas beaucoup d'espaces fonciers.

En termes de gestion, les acteurs du sous secteurs sont regroupés au niveau du CLCOP qui leur apporte une certaine assistance dans l'accès aux semences et aux formations.

Le projet de syndicalisation à l'œuvre ouvre des perspectives d'une meilleure prise en charge des préoccupations des agriculteurs.

Tableau 28 : suivant synthétise les forces et opportunités et les faiblesses et menaces du sous secteur

Forces et opportunités	Faiblesses et menaces
Existence de surfaces cultivables; Expérience familiale dans l'agriculture; Existence d'acteurs organisés Présence des partenaires: ANCAR, DRDR Commercialisation facile grâce au marché; La proximité de l'agropole.	Insuffisance des terres cultivables; Absence d'aménagement agricole; Irrégularité des pluies; Baisse de la fertilité des sols de des rendements; Accès difficile aux semences et aux intrants; Absence d'infrastructures de transformation; Déficit organisationnel des OP.

D'une manière générale, on peut retenir que l'agriculture est relativement marginale dans la commune, mais elle peut être dynamique si elle est fortement intégrée aux autres sous-secteurs tels que le commerce et la transformation des produits. Il est donc nécessaire d'insister sur les capacités d'augmenter les rendements des spéculations facilement commerçables.

10.2.5. L'élevage :

10.2.5.1. Description du sous secteur

Le sous secteur de l'élevage occupe aussi une place très importante. Elle catalyse en grande partie le secteur informel local et explique un certain dynamisme économique. Cette situation de carrefour et de développement commercial de l'élevage est facilitée par l'attractivité du marché hebdomadaire de Mpal qui demeure un point de collecte et de redistribution à l'échelle régionale voire même nationale.

Le sous secteur représente 2,9% des actifs dont 68% d'hommes. Il est caractérisé par son système extensif même si de plus en plus, les GIE et les initiatives individuelles développent un système intensif avec le projet d'insémination artificielle pratiquée dans la commune à l'aide d'un agent technique d'élevage.

10.2.5.2. Situation du cheptel local et de la production animale

Le cheptel est composé des bovins, des ovins, des caprins, des équins et de la volaille.

Tableau 29 : du cheptel dans la commune

ESPECES	En 2009	En 2010	En 2011
BOVINE	310	365	410
OVINE	1944	2100	2300
CAPRINE	455	665	710
EQUINE	75	85	102
AZINE	62	65	75
CAMELINE	Néant	---	---
VOLAILLE	Non déterminé	---	---

Source : service d'élevage de la commune de Mpal

L'élevage des bovins, des caprins et de la volaille est plus développé dans la commune et les productions animales sont le lait, la viande, les cuirs et les peaux.

C'est ainsi qu'on peut dénombrer une unité de conservation et de transformation du lait.

L'existence du marché hebdomadaire constitue le lieu principal de vente de toute cette production dont les grandes quantités viennent de l'hinterland. Au niveau local, la production de la volaille pour l'autoconsommation et le petit commerce est beaucoup plus développée.

10.2.5.3. Structure de production

La structure de production est essentiellement dominée par les GIE, les initiatives entrepreneuriales individuelles dont certains membres sont affiliés à la structure coopérative des éleveurs le *Gallé aynabé* dont la majorité des membres se trouve dans la CR de Fass Ngom.

Les GIE sont dans une léthargie presque totale en raison de l'accès difficile au financement. Les activités d'embouche bovine sont le produit d'initiatives individuelles qui bénéficient de l'appui et de l'encadrement technique de l'agent d'élevage dans le cadre du projet d'insémination artificielle.

En termes de commodités, le sous secteur de l'élevage dispose d'un poste vétérinaire, d'une fourrière, d'un abattoir et d'un magasin de stockage d'aliment de bétail.

Tableau 30 : suivant synthétise les forces et opportunités et les faiblesses du sous secteur de l'élevage

Forces et opportunités	Faiblesses :
Productions diverses: viande, œufs, lait, peaux, cuir… Existence d'infrastructure: service élevage, fourrière, abattoirs, magasin de stockage. Synergie entre agriculture et élevage: pluriactivités ; Produits facilement commerçable; Pratique de l'insémination artificielle; Formation en embuche bovine et aviculture;	Pas assez d'espaces pour l'élevage; Méthode extensive d'élevage; Maison des éleveurs peu fonctionnelle; Coopérative des éleveurs peu fonctionnels.

En résumé, la pratique de l'élevage est marginale dans la commune de Mpal, mais elle reste dominée par l'élevage des petits ruminants et l'élevage à usage domestique. L'élevage de la volaille constitue un créneau à valeur ajoutée à développer pour favoriser l'intégration et l'articulation avec l'économie locale.

XI- LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

11.1. Transport et désenclavement :

En ce qui concerne la mobilité vis-à-vis de l'extérieur, il faut souligner que la commune n'est pas enclavée. Elle jouit d'une position géographique favorable. Cependant, elle présente des faiblesses à la mobilité à l'intérieur de la ville.

En effet, le transport est dominé par celui des charrettes avec l'absence de réglementation qui crée un certain nombre de problèmes tels que la fréquence des accidents, le travail des enfants comme conducteurs de charrettes et l'absence de participation à la fiscalité locale.

Dans ce même sillage, le déplacement à travers les artères de la ville est rendu difficile par le caractère sablonneux des axes principaux de circulation et l'occupation anarchique des rues par les ateliers des artisans.

Ainsi, la réglementation du transport hippomobile, la délivrance des permis de conduite des charrettes et l'aménagement d'une zone industrielle constituent des niches que le conseil municipal peut exploiter pour disposer davantage de ressources additionnelles.

Par ailleurs, dans la perspective de faire de la commune de Mpal un carrefour d'envergure nationale de distribution de divers produits, le bitumage de l'axe Mpal-Keur momar sarr, Mpal-Ross Béthio et Mpal- Ndiébène Gandiole permettrait d'atteindre cet objectif.

11.2. Les postes et Télécommunications

Il faut signaler que la commune ne dispose pas de bureau de poste et cela entraine le déplacement des populations concernées jusqu'à Saint-Louis pour satisfaire ce besoin.

En outre, cette dépendance est aussi notée dans l'accès à la connexion internet dans l'espace communal à l'exception du collège. Les usagers rencontrent d'énormes difficultés pour satisfaire cette demande à l'heure de l'importance des technologies de l'information et de la communication. Même le conseil municipal n'a pas accès à la connexion internet.

Par ailleurs, l'accès à la radio est garanti dans tout l'espace communal et les stations les plus en vue sont la RSI, SUD FM, DUNYA, WALF… Cette même visibilité est observée au niveau du secteur de l'audiovisuel et une grande panoplie de chaines de télévision nationales et étrangères est également couverte à l'aide des chaines satellitaires via la distribution par le système des câbles.

En outre, la couverture téléphonique est garantie dans tout l'espace communal. Tous les opérateurs GSM sont couverts.

11.3. L'énergie :

L'électricité connait un taux de couverture assez satisfaisante dans l'espace communal. En effet, plus de 80% des ménages sont branchés au réseau SENELEC et les besoins à ce niveau sont l'extension du réseau au niveau des quartiers d'extension de Kipp Montagne, de Guinaw Rail et Santhiaba.

En outre, l'éclairage public mérite d'être densifié davantage et l'entretien et la réparation des poteaux dont les lampes sont gâtées doivent être mieux suivis par le conseil municipal.

En ce qui concerne les combustibles, le bois demeure le plus utilisé et le gaz butane est aussi très prisé, mais la cherté et les pénuries occasionnelles sont les seules contraintes.

11.4. Les financements :

L'accès au financement est relativement garanti avec la présence de deux institutions de micro finance : la CEMEC et la MEC. Les femmes sont les principaux usagers de ces services. Les contraintes observées sont la faiblesse de l'épargne et la difficulté d'accéder aux financements importants pour mener des activités de grande envergure.

Ainsi, la facilitation pour l'ouverture d'une ligne de crédit destinée à la promotion d'investissements conséquents est plus que nécessaire.

XII - LES ACTEURS LOCAUX

12-1 Le Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal constitue l'élément le plus central du pilotage du développement communal. Ce Conseil Municipal, fort de 40 conseillers est le produit des dernières élections locales du 22 Mars 2009 qui consacre l'érection de Mpal en commune.

Parmi ces 40 conseillers municipaux, 70% sont des hommes contre 30% de femmes. Il en résulte une certaine inadéquation avec le poids démographique des femmes qui constitue 52% de la population et un éloignement de l'objectif de la parité intégrale dans les représentations électives et nominatives.

Dans ce même sillage, on note une faible représentation des jeunes dans le conseil municipal qui sont dans l'ordre de 2,5% contrairement à leur poids démographique qui représente 39% de la population totale.

Par ailleurs, le niveau d'instruction est très satisfaisant d'autant plus que 45% des conseillers municipaux ont un niveau d'étude supérieur ou égal au secondaire. En outre, 10% des conseillers ont un niveau moyen, 20% un niveau élémentaire et seulement 25% des conseillers n'ont pas été instruits.

Malgré ce taux d'instruction relativement important, il faut souligner la faible expérience de la majorité des conseillers dans la conduite et le pilotage du développement et l'expression de la démocratie locale. Ainsi, 75% des conseillers sont à leur première expérience de représentation dans un rôle de conseiller.

Dans ce même ordre d'idées, le profil de la répartition socio professionnelle des conseillers augure de larges perspectives de complémentarité dans la prise en charge des compétences transférées à la commune.

En effet, on note une bonne représentation des enseignants, des commerçants, des agriculteurs et des opérateurs économiques. De même, le secteur moderne est bien représenté dans la mesure où le conseil compte en son sein un avocat, un docteur en médecine, un ingénieur des télécoms, un entrepreneur entre autres. Ainsi, le conseil municipal regorge en sein une diversité et une qualité des ressources humaines dont la synergie et la mise en contribution de toutes les capacités pourraient permettre une meilleure efficacité dans la conduite et le pilotage de la mission de prise en charge adéquate des préoccupations des populations.

Au-delà d'un maire et de ses deux adjoints, l'architecture municipale est structurée autour de 20 commissions qui touchent presque tous les domaines de la vie sociale en général.

Toutefois, il faut signaler la léthargie presque totale des commissions en raison d'une absence quasi-totale de compréhension de leurs missions, d'un déficit de formation et de communication

entre les commissions et les organes du conseil, d'un déficit de plan d'action et l'irrégularité et où l'inexistence de réunion de certaines commissions depuis leur mise en place.

Néanmoins quelques commissions fonctionnent relativement bien malgré l'absence de plan d'action.

La commission domaniale a entrepris des travaux d'identification et de bornage des parcelles déjà loties et en même temps s'est engagée, avec l'aide des services techniques compétents, dans un processus de lotissement et de viabilisation de certains quartiers. Ainsi, un projet de lotissement et d'affectation de 1000 parcelles à usage d'habitation est en perspective.

Il faut aussi souligner les initiatives prises par cette commission pour échanger avec les commissions domaniales des autres collectivités locales frontalières dans une dynamique de création d'un GIC pour traiter les questions transversales.

La commission finance a aussi joué un rôle important dans ces deux années d'exercice budgétaire. Elle s'est activée à la préparation des sessions d'orientation budgétaire et de l'élaboration du budget tout en contribuant à l'identification des potentialités fiscales dont regorge la commune et à la mobilisation périodique pour la mobilisation des ressources locales.

En termes de perspectives, cette commission a un projet d'immatriculation et de délivrance des permis de conduite de charrette dans une dynamique d'une meilleure mobilisation de ressources financières additionnelles.

Dans cette même dynamique, *la commission planification et la commission environnement* se sont respectivement distinguées dans l'appui et l'accompagnement de la mise en place des cadres de concertation locale et de l'élaboration du Plan d'Investissement Communal et de la mise en place d'un système de ramassage et d'évacuation des ordures ménagères en installant un comité de salubrité au niveau de chaque quartier et en réalisant un projet de compostage au niveau de l'espace communal.

12.2. Capacités de pilotage

Dans l'objectif stratégique d'impulser un développement communal cohérent articulé à une vision planifiée, il faut signaler que le conseil municipal ne dispose actuellement d'aucun document d'orientation et de planification si ce n'est le Plan d'Investissement Communal en élaboration. C'est pour venir à bout de cette défaillance que, le conseil s'est lancé, avec son partenaire technique l'ARD, dans l'élaboration d'un tel document de planification.

En outre, le conseil municipal dispose de moyens humains et logistiques pour prendre en charge ses préoccupations les plus idoines. Ainsi, le conseil dispose d'un Secrétaire municipal, d'un officier d'Etat civil et de deux agents municipaux.

Néanmoins, un besoin en moyens humains supplémentaires est signalé en l'occurrence le recrutement d'un billeteur et d'un agent comptable afin de mieux rendre performant le conseil dans le pilotage du développement.

Par là même, le conseil dispose d'un hôtel de ville fonctionnel équipé d'ordinateurs de bureau, de deux imprimantes et d'une photocopieuse. Néanmoins, l'insuffisance de bureaux et l'absence d'un véhicule de service constituent des contraintes pour une meilleure efficacité des actions du conseil.

Le besoin de formation en décentralisation et aux compétences transférées, en planification, en gestion administrative et financière, en passation des marchés entre autres constitue une réelle préoccupation des conseillers dont la grande majorité sont à leur premier mandat.

12.3. Capacités de communication

Le conseil municipal dispose de réelles potentialités de communication, mais ce dispositif est faiblement exploité. En effet, le diagnostic a révélé l'absence ou la faible information des populations des activités du conseil et des délibérations. Même si les délibérations du conseil sont régulièrement affichées au niveau de l'hôtel de ville, les populations se déplacent rarement pour consulter les différentes délibérations du conseil. Ainsi, il est nécessaire d'insister davantage sur la sensibilisation à la citoyenneté pour permettre un réel rapprochement entre l'administration et les usagers.

Au-delà de l'affichage des délibérations, les autres canaux de communication sont faiblement exploités alors que dans la commune, on note une forte expérience de passer les informations via les religieux au niveau des périodes de grande prière.

En résumé, l'utilisation efficiente des cadres de concertation mis en place au niveau de chaque quartier, l'utilisation de la presse locale dont la couverture est assurée au niveau de l'espace communal constituent des leviers importants de communication à exploiter pour permettre à tous de disposer de l'information à temps réel, de disposer des publications des marchés lancés par le conseil…

12.4. Le budget du conseil municipal

Tableau 31 : évolution du budget :

Année	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation
2009	33 120 000	28 436 466	85%	48 750 000	0	0%
2010	56 210 200	25 554 000	70%	39 373 581	7 320 974	28,5%

La jeune commune de Mpal est à deux années budgétaires. En 2010 et en 2009, le taux de réalisation dans la section de fonctionnement est respectivement de 70% à 85%. Ce qui laisse une réelle avancée dans la prise en charge des besoins de fonctionnement du conseil. Toutefois, le taux de réalisation dans la section investissement est réellement très faible. Il est de 28,5% en 2010 et de 0% en 2009.

Ce qui atteste de la faible capacité du conseil à prendre en charge la préoccupation des populations. Ce taux de réalisation faible en investissement est symptomatique de la jeunesse de la commune et de sa capacité à développer les stratégies nécessaires pour répondre aux préoccupations des usagers mais aussi s'explique par l'arrivée tardive du conseil municipal à prendre service conjuguée à l'absence de document d'orientation capable de mobiliser des partenaires financiers.

Pour ces deux dernières années, les fonds de concours de l'Etat sont en nette progression. Ils se chiffrent à 14.000.000 en 2010 et de 8.400.000 en 2009.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources locales, la commune fait des avancées notoires. On note une progression significative avec 42 170 000 FCFA en 2010 contre 24 720 000 FCFA en 2009 ; ce qui atteste de la maitrise progressive de l'assiette fiscale de la commune.

Tableau 32 : mobilisation des ressources locales

RECETTES LOCALES		
	Année 2009	**Année 2010**
FDD	8 400 000	14 000 000
IMPOTS LOCAUX	24 720 000	42 170 000

En définitive, il apparait clairement la faiblesse du conseil, à travers son budget, de faire des réalisations à la mesure des ambitions des populations et des compétences qui lui sont transférées. Des efforts et des stratégies sont nécessaires pour permettre à la commune de disposer davantage de ressources financières conséquentes pour la prise en charge des préoccupations.

12.5. Le stock de capital à la charge du conseil municipal

L'allocation de dépenses conséquentes pour l'entretien des infrastructures reste un défi à relever pour la nouvelle commune. Il est important de prendre la préoccupation des populations dans la réalisation d'investissements nouveaux, mais il est tout aussi important de disposer des capacités pour pouvoir bien gérer les infrastructures existantes.

Tableau 33 : d'estimation du besoin théorique d'entretien

Secteur	Infrastructures	Valeur stock de capital
Education	38 salles de classe	228 000 000
Santé	01 poste de santé et 01 maternité	40 000 000
Bâtiment administratif	01 siège	60 000 000
Infrastructures marchandes	01 marché	40 000 000
Total		**368 000 000**
Besoin théorique		18 400 000

En définitive, il apparait que le cout théorique de l'entretien des infrastructures à la charge du conseil municipal se chiffre à 18 400 000 FCFA. Ce qui laisse voir que la commune doit budgétiser autant pour assurer la pérennité des infrastructures. Il est important de réaliser de nouvelles infrastructures, mais il est aussi intéressant de savoir bien les gérer et les entretenir ; ce qui, en réalité, constitue une gage de performance pour la nouvelle commune si ce besoin théorique d'entretien est assuré annuellement.

12.6. Les partenaires du conseil municipal

Une dynamique partenariale relativement faible

La commune compte dans son portefeuille partenarial les partenaires techniques et financiers(PTF), les services techniques déconcentrés, les collectivités locales, les opérateurs privés et la société civile.

12.6.1. Les partenaires techniques et financiers :

Les domaines d'intervention des partenaires techniques sont la planification, la maitrise d'ouvrage, le financement des secteurs sociaux et économiques entre autres. Il s'agit en l'occurrence du PNDL, de Plan Sénégal, de l'ARD, de l'ANCAR et des autres services techniques déconcentrés. Toutefois, le conseil manifeste de réels besoins dans l'appui à l'identification et à l'acquisition de partenaires financiers pour mieux financer son développement.

12.6.2. Les partenaires institutionnels

Ce sont le conseil régional et les collectivités locales du département de Saint-Louis.

Le conseil régional n'a pas encore réalisé d'infrastructures dans la jeune commue. Actuellement il envisage de construire le Lycée de Mpal.

En ce qui concerne l'intercommunalité, la commune participe activement dans la création d'un GIC au niveau du département et la mise en place d'un cadre de concertation des collectivités.

Ce partenariat est d'une grande importance pour la commune qui dispose d'un périmètre très réduit et qui a des ambitions d'abriter de grandes infrastructures pour jouer le rôle de carrefour multifonctionnel.

12.6.3. Les opérateurs du secteur privé :

Actuellement il n'y a aucun opérateur privé de grande envergure qui a réalisé un projet dans l'espace communal, mais le conseil est en négociations avancées avec différents opérateurs qui veulent investir dans la commune.

Ainsi, les perspectives d'installation d'une usine de transformation de l'arachide en huile, d'une station de carburant entre autres pourront commencer des activités qui seraient prometteuses pour l'emploi des jeunes et l'acquisition de ressources additionnelles pour le conseil municipal.

12.6.4. Les services techniques de l'administration

Ils sont essentiellement deux organes : d'abord le préfet qui est le représentant de l'Etat et, partant, assure le contrôle de légalité. En outre, il appuie le conseil dans la mobilisation des services techniques déconcentrés.

Ensuite, le DADL qui doit assurer une mission d'appui, d'accompagnement et de conseil du conseil et des OCB. Toutefois, la prise en charge de son rôle est limitée par l'absence de moyens conséquents.

12.6.5. Les organisations de la société civile

Elles sont essentiellement composées des cadres de concertation locaux, des OCB et du forum civil.

12.6.5.1. Les cadres de concertation locaux ont été mis en place au moment d'élaboration du plan d'investissement communal. Ils ont joué un rôle très important dans le dispositif en l'occurrence dans le portage des activités de diagnostic, de planification du développement. Ils constituent un outil important pour assurer le développement participatif. C'est ainsi qu'on dénombre 10 Comités d'Initiative de Quartier qui constituent des outils d'animation de la gouvernance locale participative.

Toutefois, une bonne formation de ces cadres et la mise à disposition de moyens conséquents constituent des gages pour rendre ces cadres véritablement fonctionnels.

La mise en place d'un cadre communal de concertation permettrait de disposer d'un organe fédératif capable d'entretenir des échanges entre les différents représentants des quartiers.

12.6.5.2. Les organisations communautaires de base sont présentes dans tous les quartiers. Elles sont constituées des GPF, des associations des artisans, des comités de gestion, des ASC. Elles constituent les lieux de rassemblement des catégories sociales et de développement d'une solidarité basée sur la promotion d'activités socio-économiques.

Toutefois, les OCB sont confrontées aux problèmes de gouvernance en l'occurrence l'irrégularité des réunions, le déficit de renouvellement des instances, le déficit de communication avec le conseil municipal et les difficultés de maitrise de leur mission et des compétences.

Ainsi, une restructuration des OCB et le renforcement de leurs capacités permettraient de disposer de véritables acteurs capables d'accompagner le conseil dans la conduite et le pilotage du développement local.

12.6.5.3. Le forum civil est aussi présent dans la commune. En effet, celle-ci est souscrite au contrôle citoyen de l'action publique(CCAP) et cela témoigne de la disponibilité du conseil municipal à faire de la bonne gouvernance locale sa priorité.

En définitive, l'efficacité et l'efficience dans le pilotage du développement local dépendent fortement de la capacité des acteurs à jouer pleinement leur rôle dans ce dispositif. Pour ce faire, le conseil municipal, organe par essence de pilotage de ce développement, gagnerait beaucoup plus en performances et en efficacité si ses compétences sont sensiblement renforcées. De même, la mise en place de moyens conséquents, la responsabilisation des cadres de concertation locaux et l'appui à la gouvernance associative des OCB sont des leviers importants pour faire de la jeune commune un modèle de développement participatif réussi.

XIII- SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC

A la lumière du diagnostic de la vie socio-économique de la commune de Mpal, il apparait que la situation des services sociaux de base présente un stock infrastructurel relativement important.

En effet, l'accès à l'éducation est très satisfaisant avec de réels acquis enregistrés surtout au niveau de l'enseignement primaire avec un taux brut de scolarisation de 93%. Néanmoins, ces acquis se contrastent avec l'insuffisance d'ouvrage de commodités et d'annexes pouvant garantir une qualité totale. Dans l'optique des OMD d'ici à 2015, la construction de salles de classes et d'ouvrages annexes constituent les axes sur lesquels la politique communale va tourner pour atteindre cet objectif.

Ce contraste touche également presque tous les ordres d'enseignement avec l'enseignement moyen et secondaire plombé par un sureffectif et une coexistence du moyen et de secondaire menaçant gravement la qualité de l'enseignement moyen et secondaire. La construction d'un lycée moderne permettrait sans nul doute de corriger ce dysfonctionnement.

L'enseignement préscolaire souffre d'un déficit d'infrastructures d'accueil et d'un faible taux brut de scolarisation à l'image de l'enseignement arabo-coranique et l'alphabétisation qui manque de soutien et d'appui en termes de salles de classes et de renforcement des capacités du personnel enseignant et formateur.

Le secteur de la santé rencontre des difficultés d'une surcharge d'effectif largement en deçà des capacités d'accueil. La forte polarisation de la commune de Mpal de son hinterland laisse apparaitre de réelles difficultés de prise en charge sanitaire avec un plateau technique faible. Les perspectives d'un centre de santé secondaire constituent l'hypothèse de solution la plus réaliste pour une meilleure prise charge des questions sanitaires au niveau de la commune et de son hinterland.

Par ailleurs, l'accès à l'eau potable est globalement satisfaisant, mais les contraintes à ce niveau demeurent l'insuffisance des branchements sociaux, le débit faible surtout en période de grandes manifestations religieuses. Les perspectives de construction d'un forage dans le cadre du PEPAM œuvrent en faveur d'une solution efficace au problème d'utilisation d'eau potable en qualité et en quantité suffisantes.

En outre, sur le plan de l'assainissement et de la gestion du cadre de vie, la commune dispose d'un acquis important puisque des comités de salubrité sont installés au niveau de chaque quartier pour la collecte des ordures ménagères. Toutefois, la fonctionnalité fait défaut à cause d'un déficit de matériels de travail et d'un dispositif d'harmonisation et de coordination au niveau communal pour assurer un service complet de la collecte des ordures ménagères.

La question des eaux usées trouverait une solution dans le projet « chaque ménage, chaque puisard » en vue avec l'aide de APROSEN. Sous ce rapport, les possibilités d'un cadre de vie sain seront complètement aussi assurées par une spécialisation des unités spatiales, une occupation cohérente et coordonnée de l'espace public et un lotissement des quartiers afin de faciliter l'accès et les nécessaires extensions d'eau et d'électricité au niveau des quartiers.

Toutefois, l'accès aux services sociaux de base n'a de sens que si l'économie locale est promue à travers une réelle articulation de toutes les activités productives. La position de carrefour de la commune et l'attractivité de son marché hebdomadaire sont des acquis importants à valoriser pour faire de la commune un réel carrefour multifonctionnel.

Pour ce faire, il faut nécessairement régler les difficultés liées à un déficit d'infrastructures marchandes d'accueil, la léthargie et la dispersion des initiatives économiques portées principalement par les femmes avec le développement des PME PMI en balbutiements, la marginalisation économique des jeunes dans la revitalisation économique du territoire.

Ces exigences de développement socio-économiques ne sont possibles que si le conseil municipal dispose de réelles capacités de pilotage du développement communal. Celui-ci connait des difficultés de management, de mobilisation des ressources locales, de communication et de partenariat capable d'impulser un véritable développement communal.

Le renforcement de ses capacités dans ces domaines précités ainsi que la restructuration des OCB et l'amélioration de leur système de gouvernance sont les conditions d'une meilleure intervention des acteurs dans le champ d'une gouvernance locale inclusive.

En définitive, la mobilisation de tous les acteurs locaux pour la création de synergie d'intervention est une condition nécessaire pour le développement économique, social et culturel de la commune.

Toute stratégie de développement local doit chercher les possibilités d'articuler et d'intégrer toutes les activités économiques locales dont le commerce constitue le secteur le plus structurant et qui offre à la commune de réelles aptitudes de jouer un carrefour multifonctionnel au niveau régional, voire même national.

La création d'espaces de dialogue et d'échanges entre le conseil municipal et les acteurs locaux garantirait la mobilisation de toutes les potentialités locales à l'effort de développement communal.

La mise en place des conditions de facilité et des mécanismes d'attraction des opérateurs économiques pourrait permettre à la commune d'avoir un dynamisme économique important capable d'impacter sur l'investissement des secteurs sociaux de base.



TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

I- La vision
II- Les objectifs de développement
III- La planification

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

PIC DE MPAL 2011-2016

I-VISION STRATEGIQUE

A la formulation du besoin d'un document de référence, d'orientation du développement et d'harmonisation des interventions au niveau de l'espace communal, le Maire, en présence des populations, du représentant de l'Etat et des partenaires techniques et financiers, a défini sa vision stratégique de développement de la commune dans l'optique de **« faire de la commune de Mpal un patrimoine religieux de référence et un carrefour multifonctionnel dans la construction d'une économie nationale émergente ».**

Sous ce rapport, le contexte de décentralisation amorcé au Sénégal depuis des décennies milite en faveur de la prise en main de leur destin par les populations au sein de leurs collectivités locales. Cette mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel par la commune de Mpal s'est amorcée par la compréhension par tous les acteurs locaux de se mobiliser autour d'une planification participative de leurs besoins en identifiant leurs contraintes, leurs acquis afin de se projeter dans le futur par la mobilisation de toutes les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés.

Ainsi, fort de ce travail participatif et mobilisateur de la force vive locale, la commune de Mpal a l'ambition de jouer pleinement son rôle dans la satisfaction et l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour ce faire, l'option stratégique retenue pour la période 2011 2016 tourne autour des axes stratégiques suivants avec des objectifs clairs et réalistes :

- ✓ **Axe 1 : accès aux services sociaux de base et d'assistance aux groupes vulnérables.**

Cet axe stratégique est le résultat d'un diagnostic des secteurs sociaux dont la résolution des contraintes est attachée aux objectifs suivants :

- Maintenir les performances dans l'accès aux services sociaux de base tout en améliorant la qualité ;
- Assurer une plus grande assistance aux groupes vulnérables.

- ✓ **Axe 2 : développement territorial et promotion de l'économie locale**

Le rôle économique que la commune de Mpal joue sur le plan économique au niveau régional et national a fortement déterminé la nécessité pour les populations de prendre en charge la question économique qui, en définitive, demeure l'avantage comparatif conséquent de la commune.

Pour ce faire, les objectifs suivants ont été fixés :

- Instaurer un cadre urbain attractif respectueux des exigences de développement durable ;
- Assurer le développement d'un tissu économique local bien connecté à son hinterland.

- ✓ **Axe 3 : bonne gouvernance locale**

L'atteinte des objectifs énoncés dans la vision stratégique de développement ne peut se réaliser qu'avec un conseil municipal disposant de tous les leviers et moyens nécessaires pour impulser ce développement, mais surtout avec l'appui des acteurs locaux compétents et capables de se prendre en charge et de se doter les moyens nécessaires pour le développement de la collectivité.

Pour ce faire, les objectifs suivants ont été fixés :

- Promouvoir une gouvernance locale inclusive ;
- Favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs ;

II-LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT *(Six prochaine années)*

En regard des orientations stratégiques définies ci-dessus, le développement de la commune dans l'horizon temporel des six prochaines années repose sur la détermination d'un cadre de résultats capable d'atteindre les objectifs fixés.

Ainsi, pour y arriver, chaque axe avec ses objectifs est sous tendu par des résultats visés qui en définitive, déterminent la formulation de projet dans le cadre d'un Plan Annuel d'Investissement.

- ✓ **Axe 1 : accès aux services sociaux de base et d'assistance aux groupes vulnérables.**
  - Maintenir les performances dans l'accès aux services sociaux de base tout en améliorant la qualité ;

La prise en charge des services sociaux de base demeure une des priorités de la commune malgré le fait d'importants acquis sont notés dans ces secteurs. Dans les prochaines années, les résultats

R1 : *une offre de service en éducation et formation est assurée conformément aux besoins des populations ;*

R2 : *l'enseignement et la formation s'exercent dans les conditions qui garantissent la qualité et l'attractivité ;*

R3 : *un service de qualité en eau potable est accessible à domicile dans tous les quartiers et en quantité suffisante ;*

R4 : *les besoins de toutes les catégories de la population en soins de santé sont couverts par l'offre sanitaire en place ;*

suivant devront être atteints :

Par ailleurs, la prise en charge du développement social ne serait parachevée que si les préoccupations des groupes vulnérables étaient réellement prises en compte dans les efforts de développement.

Sous ce rapport, l'objectif que nous nous assignons dans les prochaines années consiste à :

- assurer une plus grande assistance aux groupes vulnérables.

Pour ce faire, le résultat suivant devra être atteint :

R5 : *les besoins spécifiques des groupes vulnérables sont pris en compte pour la préservation de leurs droits fondamentaux*

.

Au total, la prise en charge des préoccupations sociales des populations constitue un des axes les plus essentiels de sur lequel le conseil municipal va s'atteler pour remplir sa missions. Toutefois, cette mission sera pleine et entière si l'économie locale est fortement promue et que des investissements structurants soient à l'œuvre afin de garantir la prise en charge réelle du développement.

- ✓ **Axe 2 : développement territorial et promotion de l'économie locale**
  - Instaurer un cadre urbain attractif respectueux des exigences de développement durable ;

Pour promouvoir le développement territorial et l'économie locale, l'instauration d'un cadre urbain attractif est une condition plus que nécessaire.
Ainsi, les résultats suivant devront être atteints dans les six prochaines années :

R6 *: une ville rationnellement aménagée et offrant une salubrité satisfaisante ;*

R7 *: la préservation et la valorisation des patrimoines naturels, culturels, artistiques et sportifs sont assurées de façon optimale.*

En outre, l'exigence de promouvoir le développement territorial et l'économie locale pose aussi la nécessité de stratégies pertinentes capables de faire jouer pleinement Mpal le role de carrefour multifonctionnel d'autant plus qu'il bénéficie d'une bonne position géographique et d'un profil historique reluisant.

Sous ce rapport, l'objectif consiste à :

- Assurer le développement d'un tissu économique local bien connecté à son hinterland.

Pour atteindre cet objectif, les résultats suivants devront être atteints dans les six prochaines années :

R8 : *les infrastructures structurantes nécessaires à l'impulsion des initiatives socio-économiques sont disponibles ;*

R9 : *un porte feuille dense et diversifié en unités de production économiques est développé en amont et en aval des activités primaires ;*

R10 : *les acteurs économiques exercent leurs activités conformément aux exigences de professionnalisme et de civisme fiscal ;*

En définitive, ces résultats visés constituent l'orientation majeure du conseil en matière de développement territorial et économique dans les prochaines années.

Néanmoins, ces résultats ne seront atteints que si le conseil municipal dispose de réelles aptitudes et compétences pour promouvoir ce développement souhaité, mais aussi si les acteurs locaux sont fortement impliqués, responsabilisés et outillés pour pouvoir porter ce développement.

- ✓ **Axe 3 : bonne gouvernance locale**
- Promouvoir une gouvernance locale inclusive

R11 : *le conseil municipal montre de réelles capacités institutionnelles en assurant une prise en charge satisfaisante de ses missions ;*

R12 : *des espaces de rencontre, d'échange et de concertation entre le conseil municipal et les acteurs locaux d'une part, et entre les acteurs locaux d'autre part, sont promus avec toute la fonctionnalité requise ;*

R13 : *les acteurs locaux disposent de réelles capacités pour assurer une participation proactive et responsable dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des actions de développement ;*

En matière de bonne gouvernance locale, la priorité consiste d'abord à promouvoir une gouvernance locale inclusive par la mobilisation de toutes les synergies et les ressources humaines locales.

Ainsi, les résultats suivants devront être atteints :

Par ailleurs, au-delà de la promotion d'une gouvernance locale inclusive, des stratégies de communication pertinentes doivent être à l'œuvre afin que l'information à temps et la mobilisation de tous aux projets de développement soient une réalité dans la commune.

R14 : *une bonne appropriation des projets par les populations ainsi que leur pérennisation sont assurées.*

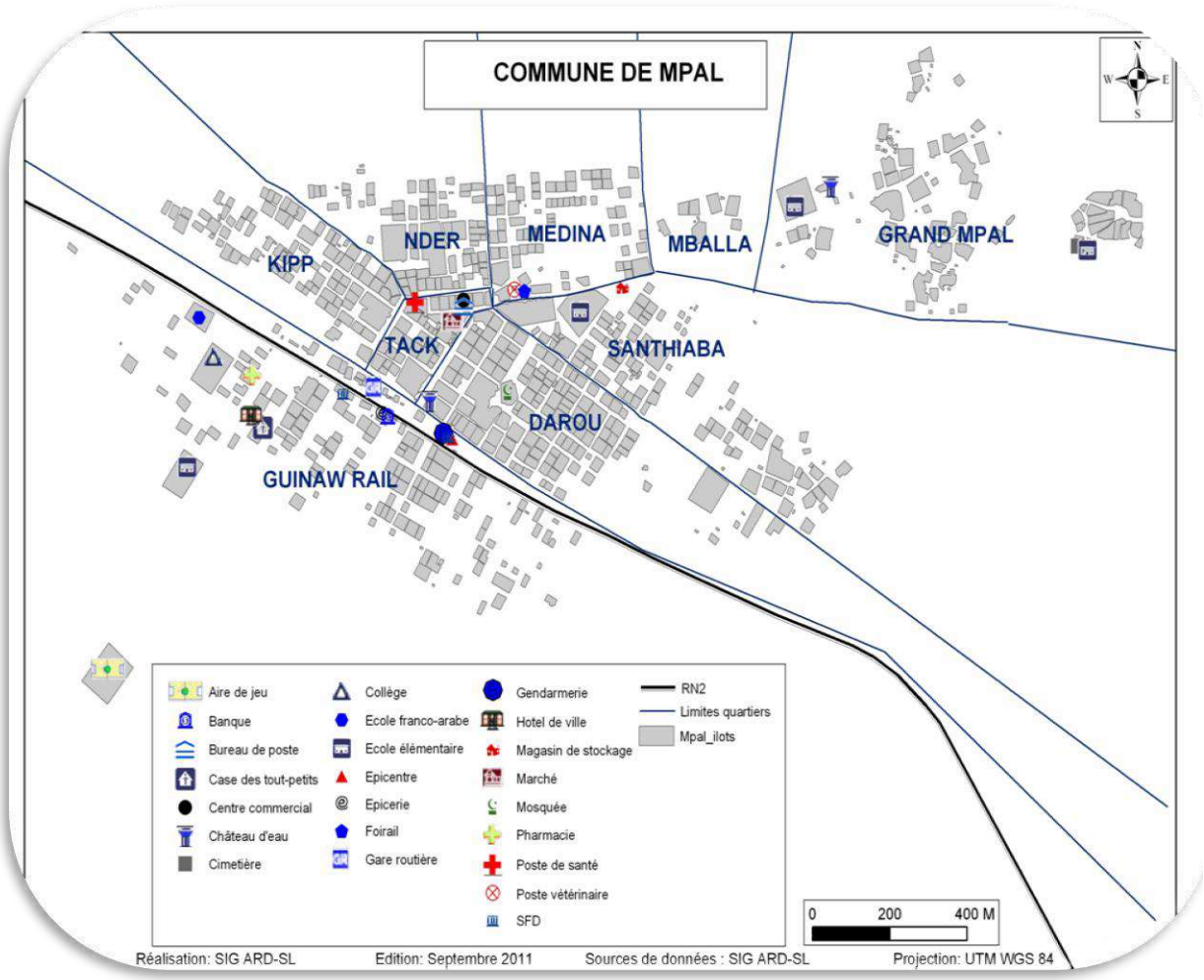
Ainsi, l'objectif consiste à :

- Favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs

Pour ce faire, le résultat suivant doit être atteint dans les six prochaines années :

En définitive, ce cadre de résultat qui est le fruit d'un travail participatif mobilisant tous les acteurs ne trouve sa pertinence que si des projets cohérents et réalisables permettent de l'opérationnaliser.

Le Plan d'Investissement Local suivant s'attèle à la synthèse des projets consensuels identifiés par les populations à l'aide des comités d'initiative de quartier et validés par le conseil municipal après amendement avec la Commission Elargie de Planification.



III-PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL

Axe	Actions	Localisation	Qté	Coût Unitaire	Coût Total	Source de financement	Année					
							2011	2012	2013	2014	2015	2016
Objectif 1.1 : maintenir les performances dans l'accès aux services sociaux de base tout en améliorant la qualité												
Développement territorial et promotion de l'économie locale	construction d'écoles maternelles	Guinaw rail, Kipp,Darou, thiallène, grand mpal, mballa	6	12 000 000	72 000 000	Commune, Etat, PNDL autres partenaires	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000
	construction d'un centre de formation polyvalent	Commune	1	100 000 000	100 000 000	commune, autres partenaires			100 000 000			
	construction d'un lycée moderne	Commune	1	500 000 000	500 000 000	Conseil Régional,Etat, autres partenaires			500 000 000			
	construction d'un Daraa moderne	Commune	1	20 000 000	20 000 000	commune, autres partenaires		20 000 000				
	Construction d'une école élémentaire	Khabane	1	40 000 000	40 000 000	Commune, Etat, PNDL, autres partenaires		40 000 000				
	Construction d'un Collège d'Enseignement Moyen	Commune	1	80 000 000	80 000 000	Conseil Régional, Etat, autres partenaires					80 000 000	
	Organisation de campagne de sensibilisation sur la préscolarisation	CIQ	6	250 000	1 500 000	Commune	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
	construction et équipement de salles de classes	12 à Guinaw Rail, 4 keur Younebiy, 4 Mpal nder, 1 Thiallène, 6 au niveau du collège	28	7 000 000	196 000 000	Commune,Conseil régional,Etat, PNDL, autres partenaires	21 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000	35 000 000
	clôture du jardin de Médina	Médina	1	5 000 000	5 000 000			5 000 000				
	Clôture d'écoles élémentaires	Thiallène, Mpal Nder, Guinaw Rail et Keur Younebiy	4	7 000 000	28 000 000	Commune, Etat, PNDL, autres partenaires		7 000 000	7 000 000	7 000 000	7 000 000	

adduction d'eau	Keur Younebiy	1	800 000	800 000	Commune	800 000					
construction de bibliothèques	Thiallène, Grand Mpal, Guinaw Rail, Keur Younebiy et Mpal Nder	5	5000000	25 000 000	commune, autres partenaires		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
aménagement de salles informatiques	Thiallène, Grand Mpal, Guinaw Rail, Keur Younebiy, Mpal Nder et Mpal	6	5000000	30 000 000	commune, autres partenaires	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
construction de blocs administratifs	thiallène, grand mpal, mpal nder et keur younebiy	4	5 000 000	20 000 000	commune, autres partenaires		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Acquisition d'un lot de manuels et de fournitures scolaires	Toutes les écoles élémentaires et le collège	6	2 000 000	12 000 000	commune, Etat,autres partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
acquisition de table-bancs	écoles élémentaires et collège	1000	25 000	25 000 000	Commune, Etat, PNDL, autres partenaires		5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
réhabilitation des latrines du collège	Collège	1	1 000 000	1 000 000	conseil régional, autres partenaires		1 000 000				
appui en équipement des daraas	tous les daraas	6	500 000	3 000 000	commune, autres partenaires	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
réouverture des classes d'alphabétisation	commune	3	700000	2 100 000	commune, Etat, autres partenaires		700 000		700 000		700 000
renforcement des capacités de comités sur la gestion matérielle et sur les missions	tous les comités de gestion	3	400 000	1 200 000	commune, ARD, autres partenaires		400 000		400 000		400 000
construction de château d'eau	MPAL(comal)	1	80 000 000	80 000 000	commune, autres partenaires			80 000 000			
extension du réseau	Guinaw rail,médina, khabane,mballa,kipp	5	10000000	50 000 000	commune, autres partenaires		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
réparation de bornes fontaines	santhiba et Darou	2	100000	200 000	commune, autres partenaires	100 000	100 000				
construction de bornes fontaines	2 à santhiba, 1 à Darou, 1 à Guinaw Rail, 1 à Kipp	5	250000	1 250 000	commune, autres partenaires		500 000	500 000	250 000	--	--

	Appui à l'accès aux branchements sociaux	Commune	1	10 000 000	10 000 000	commune, autres partenaires		5 000 000	500 000		--	--
	augmentation de lits au niveau du poste de santé	poste de santé	30	100000	3 000 000	commune, autres partenaires		1 000 000	1 000 000	1 000 000	--	--
	Construction de centre de santé	Commune	1	500000000	500 000 000	Etat		500 000 000	--		--	--
	remblaiement de la cour du poste de santé	poste de santé	1	1 000 000	1 000 000	commune		1 000 000	--	--	--	--
	ouverture d'une autre porte au niveau du poste de santé	poste de santé	1	300 000	300 000	Commune	300 000	--	--			--
	augmentation de la motivation financière du personnel communautaire	poste de santé	6	600 000	3 600 000	commune	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000
	subvention des OCB aux stratégies avancées	tous les quartiers	6	1200000	7 200 000	commune	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
	organisation de campagnes et de causerie sur la santé préventive et les maladies IST VIH	badianou gokh	12	250000	3 000 000	commune	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
	création d'une mutuelle de santé	commune	1	2000000	2 000 000	commune		2 000 000				
	aménagement d'espaces verts	poste de santé	1	1 000 000	1 000 000	commune		1 000 000				
	renforcement des capacités des organes de gestion de santé	commune	6	400 000	2 400 000	commune, ARD, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	recrutement d'un agent de relais de la pharmacie	poste de santé	6	720 000	4 320 000	commune						
	Total Objectif 1.1		**1170**	**1399595000**	**1831870000**	**0**	**43320000**	**661320000**	**765620000**	**85970000**	**163620000**	**77720000**

	Objectif 2.1: assurer une plus grande assistance aux groupes vulnérables											
	Distribution de trousseaux et de bourses scolaires aux enfants des groupes vulnérables	commune	6	1000000	6 000 000	commune, autres partenaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
	Renforcement de capacités des handicapés	handicapés	6	400000	2 400 000	commune, ARD, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
	Financement d'activités génératrices de revenus pour les handicapés	handicapés	1	10 000 000	10 000 000	Commune, autres partenaires		5 000 000		5 000 000		
	Appui aux cellules des enfants	toutes les cellules	10	100000	1 000 000	commune, Plan, ARD, autres partenaires	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Construction d'une maison de l'enfant	commune	1	10 000 000	10 000 000	commune, Plan,autres partenaires			10 000 000			
	Objectif 2.1		**24**	**21500000**	**29400000**	**0**	**1500000**	**6500000**	**11500000**	**6500000**	**1500000**	**1500000**
	Total Axe 1		**1194**	**1421095000**	**1861270000**	**0**	**44 820 000**	**667 820 000**	**777 120 000**	**92 470 000**	**165 120 000**	**79 220 000**
Développement territorial et promotion de l'économie locale	**objectif 2.1 : promouvoir un cadre urbain attractif respectueux des exigences de développement durable**											
	restructuration de l'espace communal	commune	1	500 000 000	500 000 000	Commune, autres partenaires		100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
	adressage et dénomination des rues de la commune	commune	1	20 000 000	20 000 000	commune, autres partenaires		10 000 000		10 000 000		
	lotissement des quartiers	commune	1	60 000 000	60 000 000	Commune, autres partenaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
	aménagement d'espaces publics	commune	2	5 000 000	10 000 000	commune		5 000 000		5 000 000		
	délocalisation des ateliers des rues	commune	1	50 000 000	50 000 000	commune		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000

	extension de l'électricité	quartiers périphériques	4	3 000 000	12 000 000	Commune, autres partenaires		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
	densification de l'éclairage public	commune	1	10 000 000	10 000 000	Commune, autres partenaires		5 000 000		5 000 000		
	aménagement de 4 de 500 m pistes de descente des camions et des charrettes	commune	4	10 000 000	40 000 000	commune		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	
	extension des cimetières de Darou	Darou	1	5 000 000	5 000 000	commune		5 000 000				
	organisation de campagne de sensibilisation sur l'ouverture des fosses	CIQ	6	300 000	1 800 000	commune	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
	acquisition de poubelles	tous les ménages	800	2500	2 000 000	commune, APROSEN, autres partenaires		2 000 000				
	Projet CETOM	tous les quartiers	1	5 000 000	5 000 000	commune		5 000 000				
	Projet une ménage un puisard	tous les ménages	1	20 000 000	20 000 000	commune, autres partenaires		20 000 000				
	Aménagement d'un dépotoir	commune	1	10 000 000	10 000 000	commune, autres partenaires		10 000 000				
	appui des comités de salubrité en logistiques	tous les quartiers	1	6000000	6 000 000	commune, autres partenaires		6 000 000				
	construction d'un centre d'enfouissement technique	commune	1	300 000 000	300 000 000	commune, autres partenaires			300 000 000			
	renforcement des capacités des comités de salubrité	tous les quartiers	6	400 000	2 400 000	commune, ARD, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
Développement territorial et	renforcement de l'électrification de la grande mosquée	grande mosquée	1	250000	250 000	Commune		250 000				
	acquisition de ventilateurs pour la grande mosquée	grande mosquée	1	200 000	200 000	commune		200 000				
	réalisation d'un itinéraire touristique grande mosquée, bokki mama kantar	Commune	1	60 000 000	60 000 000	commune			60 000 000			

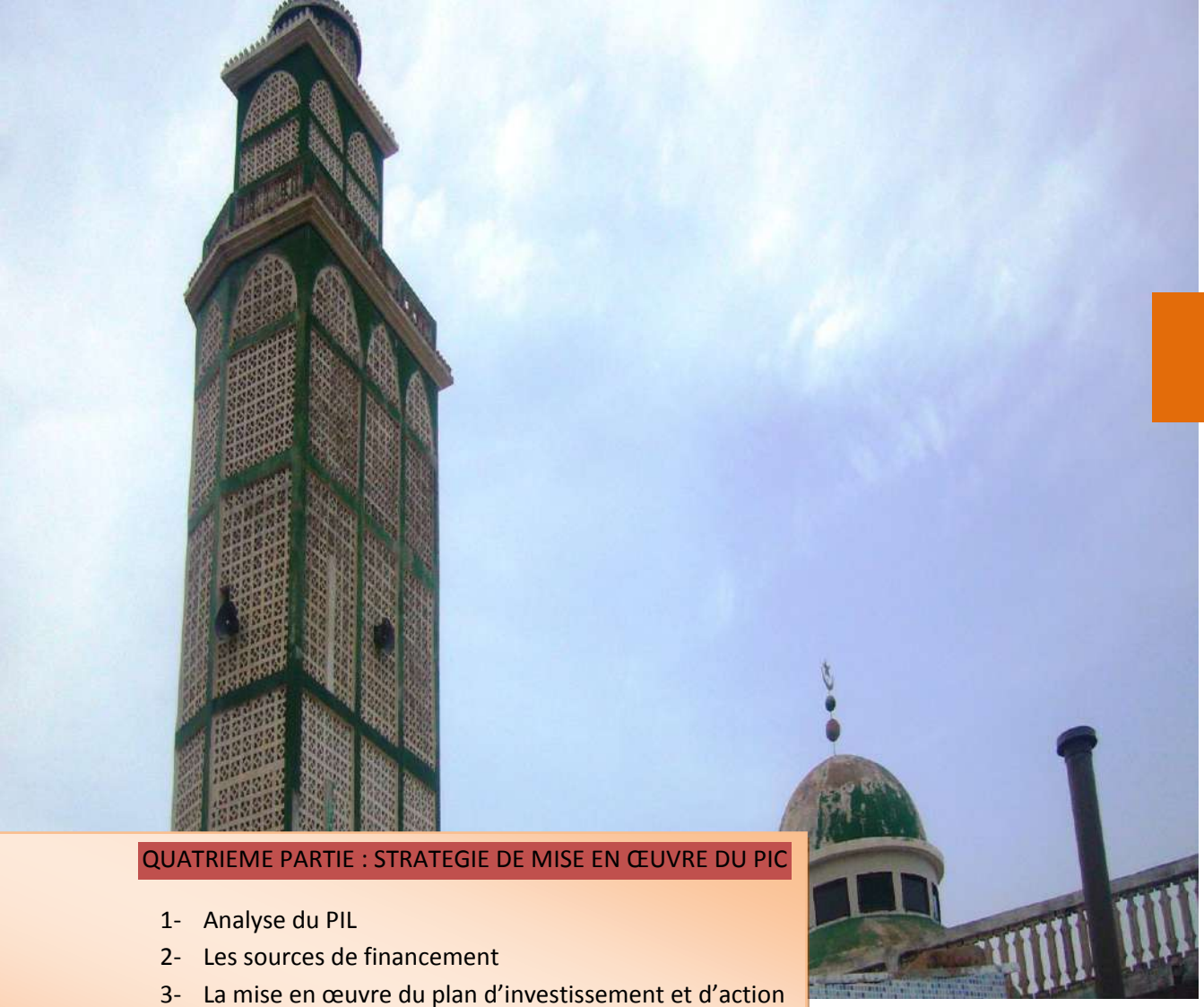
organisation de semaine culturelle	Commune	6	3 000 000	18 000 000	commune	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
mise en place d'un cahier de l'histoire de Mpal en brochure	commune	1	1 000 000	1 000 000	commune			1 000 000			
appui des groupes de dahiras	les dahiras	6	300 000	1 800 000	commune	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
appui aux troupes théâtrales	les troupes théâtrales	6	200 000	1 200 000	commune	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
renforcement des capacités des formateurs des écoles de foot ball	Toutes les écoles de foot ball	3	250 000	750 000	commune, autres partenaires		250 000		250 000		250 000
construction d'un stade omnisport	Commune	1	500 000 000	500 000 000	Etats, autres partenaires		500 000 000				
affectation de site aux ASC	toutes les ASC			PM	commune						
aménagement d'aires de jeu au niveau des quartiers	tous les quartiers	6	100 000	600 000	commune	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
appui en subvention aux écoles de sport(foot ball, écurie de lutte, hand ball, basket ball	Commune	6	500 000	3 000 000	commune	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Total Objectif 1.2		**871**	**1570502 500**	**1 641 000 000**	**0**	**14 800 000**	**706 500 000**	**498 800 000**	**158 050 000**	**137 800 000**	**125 050 000**
Objectif 2.2: assurer le développement d'un tissu économique local bien connecté à son hinterland											
construction d'étalage au niveau du marché	marché de Mpal	1	300 000	300 000	commune		300 000				
construction de cantines	marché de Mpal	1	12 000 000	12 000 000	commune		3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	
aménagement d'une zone industrielle	Commune	1	500 000 000	500 000 000	commune, autres partenaires				500 000 000		
construction d'un marché moderne	Commune	1	500 000 000	500 000 000	commune, autres partenaires			500 000 000			

construction d'une gare routière	Commune	1	500 000 000	500 000 000	commune, autres partenaires				500 000 000		
bitumage de l'axe Marché-Grand Mpal, Marché-Thiallène-Khabane (3km)	Commune	1	360 000 000	360 000 000	Etat, autres partenaires		180 000 000		180 000 000		
bitumage de l'axe Mpal Ross Béthio, Mapl keur momar sarr, Mapl Léona (120 Km)	Commune			PM	Etat, autres partenaires						
ouverture d'un poste de Gendarmerie	commune			PM	Etat						
construction d'un espace jeune	Commune	1	100 000 000	100 000 000	Etat, Commune		100 000 000				
ouverture d'un bureau de SENELEC	Commune			PM	Etat						
ouverture d'un bureau des postes	Commune			PM	Etat						
appui aux matériels et équipements agricoles	Commune	1	100 000 000	100 000 000	Etat, autres partenaires		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
appui aux intrants et aux semences de qualité	Commune	1	30 000 000	30 000 000	Etat, autres partenaires		6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
appui aux unités de transformations laitière, céréalière et fruits et légumes	toutes les unités	1	12 000 000	12 000 000	Commune, autres partenaires		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
réalisation d'une unité de transformation de l'arachide	commune			PM	autres partenaires, opérateurs économiques						
ouverture de l'agropole				PM	Etat						
mise en place d'un fond de promotion économique	Commune	1	60 000 000	60 000 000	Commune, autres partenaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
réhabilitation du service d'élevage	service de l'élevage			PM	Etat, autres partenaires						
délocalisation de l'abattoir	Commune	1	10 000 000	10 000 000	commune			10 000 000			

mise en place d'un parc de vaccination	Commune	1	3 000 000	3 000 000	Etat, autres partenaires			3 000 000			
renforcement des capacités des artisans sur la gestion administrative et les corps de métiers	Commune	6	400 000	2 400 000	Commune, ARD, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
mise en place d'un crédit pour les artisans	Commune	1	24 000 000	24 000 000	commune	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000
réalisation d'une enquête complète sur l'assiette fiscale des acteurs économiques	Commune	1	700 000	700 000	commune, autres partenaires		700 000				
organisation de campagne de sensibilisation sur le civisme fiscal	Commune	6	200 000	1 200 000	commune, autres partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
immatriculation des véhicules hippomobiles	Commune	1	3 000 000	3 000 000	commune, autres partenaires		1 000 000	1 000 000	1 000 000		
appui aux charretiers à disposer d'avertisseurs	Commune	1	1 000 000	1 000 000	commune, autres partenaires		500 000	500 000			
renforcement des capacités des charretiers sur le code de la route	Commune	6	400 000	2 400 000	commune, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
délivrance des permis de conduire aux charretiers	Commune			PM	commune, autres partenaires						
Total Objectif 2.2		**35**	**2217000000**	**2 222 000 000**	**0**	**16 800 000**	**330 300 000**	**562 300 000**	**1 228 800 000**	**47 800 000**	**44 800 000**
Total Axe 2:		**906**	**3787502500**	**3 863 000 000**	**0**	**31 600 000**	**1036800000**	**1061100 000**	**1 386 850 000**	**185 600 000**	**169 850 000**
Objectif 3.1: Promouvoir une gouvernance locale inclusive Promouvoir une gouvernance locale inclusive											
formation du conseil municipal sur la décentralisation et les compétences transférées	commune	6	700 000	4 200 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
formation du conseil sur les outils de pilotage et de conduite de leur mission	commune	6	700 000	4 200 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

formation du conseil sur la gouvernance locale et le développement local	commune	6	700 000	4 200 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
formation du secrétaire municipal sur les TIC, la décentralisation et le développement local	commune	1	500 000	500 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires		250 000		250 000		
formation du conseil municipal sur le plaidoyer et le leadership	commune	6	700 000	4 200 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
formation des commissions sur leurs missions	commune	6	700 000	4 200 000	commune, ARD, PNDL, autres partenaires	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000
mise en œuvre du budget participatif	commune			PM	commune, ARD, autres partenaires						
érection des CIQ en conseil de quartier	commune			PM	commune						
mise en place d'un cadre de concertation communal	commune	1	100 000	100 000	commune,autres partenaires		100 000				
installation des délégués de quartier	tous les quartiers			PM	commune						
renforcement de capacités des CIQ	tous les quartiers	6	400 000	2 400 000	commune, ARD, autres partenaires	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
organisation d'ateliers de partage et de validation des outils de travail et documents statutaires des CIQ	tous les CIQ	1	200 000	200 000	commune, ARD		200 000				
subvention pour l'appui au fonctionnement des CIQ	tous les CIQ	60	100 000	6 000 000	Commune, autres partenaires	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
organisation de réunions semestrielles d'évaluation des CIQ	tous les CIQ	12	100 000	1 200 000	Commune, ARD	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
formation des OCB sur la gestion administrative	Toutes les OCB	3	400 000	1 200 000	Commune, ARD, autres partenaires		400 000		400 000		400 000
formation des OCB sur la décentralisation et le développement local	Toutes les OCB	3	400 000	1 200 000	Commune, ARD, autres partenaires		400 000		400 000		400 000

	formation des OCB sur la bonne gouvernance et le plaidoyer	Toutes les OCB	3	400 000	1 200 000	Commune, ARD, autres partenaires		400 000		400 000		400 000
	organisation de rencontre d'échange entre le conseil et les opérateurs pour la promotion du Partenariat Public Privé	commune	6	250 000	1 500 000	commune	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
	Total Objectif 3.1:		**126**	**6 350 000**	**36 500 000**	**0**	**4 350 000**	**6 100 000**	**4 350 000**	**5 800 000**	**4 350 000**	**5 550 000**
	Objectif 3.2: Favoriser l'échange et la communication entre tous les acteurs											
	fêtes de l'excellence et promotion de la citoyenneté	commune	6	500 000	3 000 000	commune	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Développement territorial et promotion de l'économie locale	création d'une radio communautaire	commune	1	5 000 000	5 000 000	commune, autres partenaires		5 000 000				
	création d'un journal en langues nationales	commune			PM	commune						
	Forum des partenaires	commune	1	5 000 000	5 000 000	commune, ARD	5 000 000					
	création d'un site web et d'un logo	commune	1	1 500 000	1 500 000	commune, autres partenaires		1 500 000				
	tenue d'émissions de radio sur les activités et réalisations du CM	commune	6	500 000	3 000 000	Commune						
	Total Objectif 3.2:		**15**	**12 500 000**	**17 500 000**	**0**	**5 500 000**	**7 000 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**
	Total Axe 3:		**141**	**18 850 000**	**54 000 000**	**0**	**9 850 000**	**13 100 000**	**4 850 000**	**6 300 000**	**4 850 000**	**6 050 000**
	TOTAL GENERAL		**2241**	**5227447500**	**5778270000**	**0**	**86 270 000**	**1717720000**	**1843070 000**	**1 485 620 000**	**355 570 000**	**255 120 000**



QUATRIEME PARTIE : STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PIC

1- Analyse du PIL
2- Les sources de financement
3- La mise en œuvre du plan d'investissement et d'action annuel
4- Le suivi évaluation du PIC
5- Evaluation

Conclusion

PIC DE MPAL 2011-2016

QUATRIEME PARTIE : LA MISE EN ŒUVRE DU PIL

QUATRIEME PARTIE : MISE EN ŒUVRE DU PIL

XII- ANALYSE DU PIL

Le présent PIL, recouvrant un horizon temporel de six années (2011-2016) est à présent estimé à un montant total cinq milliards trois cent cinquante huit millions sept cent dix mille (**5.358.710.000) FCFA** si l'on prend en compte les grands projets, soit un besoin d'investissement en moyenne de **885.355. 850 FCFA** par an.

Lecture annuelle du PIL

Années	Montants
2011	**1.976.147.000**
2012	1.477.740.000
2013	1.592.170.000
2014	186.490.000
2015	123.330.000
2016	58.130.000
TOTAL en F.CFA	**5.358.710.000**

Lecture par Axes du PIL (Objectifs généraux)

AXES	*INTITULE*	*FINANCEMENTS*
AXE1	*Promouvoir le désenclavement de la commune et un cadre urbain attractif*	***594.000.000***
AXE2	*Offrir des services sociaux de base de qualité à l'ensemble de la population*	***3.208.110.000***
AXE3	*Promouvoir le développement des secteurs productifs et d'appui à la production*	***1.468.200.000***
AXE4	*Promouvoir une gouvernance locale inclusive*	***1.529.300.000***
Total		***5.358.710.000***

XIV - SOURCES DE FINANCEMENT

Compte tenu de la faiblesse des ressources locales et des fonds de dotation de l'Etat par rapport aux besoins d'investissement estimé en moyenne à **885.355.850 f cfa** par an, le conseil municipal devra mettre en œuvre des stratégies d'élargissement et de valorisation du réseau de partenariat en s'appuyant sur l'Agence Régionale de Développement. Il se chargera de l'organisation d'un forum des partenaires et des actions de lobbying auprès des populations locales pour favoriser le civisme fiscal et la mobilisation des contre parties locales.

XVI - LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT ET D'ACTION (PIA)

L'opérationnalisation du PIC passe par l'élaboration de plans d'investissements annuels (PIA) en relation avec la commission planification. Ces plans d'investissements annuels donnent au conseil municipal une meilleure visibilité de son programme d'activités annuelle et devront guider l'élaboration des budgets annuels.

Par conséquent, ils doivent être élaborés, approuvés par le conseil avant l'élaboration du budget, vulgarisés, et transmis à l'ARD qui se charge de leur intégration dans le programme annuel d'investissements et d'actions régional pour les besoins de la conférence d'harmonisation du développement régional.

Le CM reste le maître d'ouvrage de tous les projets du PIC financés. Toutefois, pour mener à bien cette mission, il fait recours à l'assistance technique de l'ARD à chaque fois que le besoin se fait sentir, en particulier pour le contrôle-qualité des ouvrages, l'ingénierie des projets et le suivi-évaluation.

Le conseil municipal s'attellera au respect des procédures financières en collaboration avec le trésor public et le service d'appui à la maîtrise d'ouvrage de l'ARD pour la sélection d'opérateurs compétents pour la réalisation des ouvrages et services prévus dans le PIC.

Pour le respect de l'échéancier, il devra donc tout faire pour mettre en place la cellule et la commission de passation des marchés dès le mois de janvier en vue de mieux préparer son avis général de passation des marchés et la mobilisation des contre parties à temps.

La mise en œuvre opérationnelle des projets devra être participative et par conséquent nécessite une implication des cadres de concertation.

XVI - Le suivi-évaluation de la mise en œuvre des PIA

Le suivi-évaluation porte sur le déroulement des différentes activités et projets du PIC. D'une part, le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre.

D'autre part, l'évaluation se fera à mi parcours et/ou à la fin du processus. Il s'agira de mesurer dans le cadre d'une approche de gestion axée sur les résultats (GAR), les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. Le cadre des résultats accompagnant le PIL servira de référence.

XVII - L'évaluation

L'évaluation devra permettre de mieux dimensionner les PIC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant.

D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- Le taux de réalisation physique et financière du PIC,
- Le nombre de projets hors plan,
- Les financements sur fonds propres,
- Les financements des partenaires, etc.

CONCLUSION

Pendant près de six mois, le Conseil municipal et les populations de Walaldé, l'ARD et les Services techniques régionaux et départementaux, appuyés par une Equipe technique locale constituée d'un Agent d'appui et des animateurs locaux, ont donné le meilleur d'eux mêmes pour réaliser :

- Un diagnostic exhaustif unanimement partagé,
- Des orientations appropriées par le conseil er articulées aux politiques prioritaires de l'Etat et mettant à contribution les spécificités locales ;
- Un PIL constitué de projets à impact certain sur les OMD et la croissance économique accélérée ;
- Des recommandations dans les domaines du financement, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi évaluation.

La réalisation de ce document a permis à la commune d'avoir un document d'orientation des politiques de développement qui permettront un développement économique et social. Pour la mise en œuvre de ce document, il s'agira de procéder à sa large vulgarisation après son adoption par le Conseil Municipal.

Pour ce faire, le Conseil municipal doit s'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux afin de relever le défi de son développement économique et social.

Ce document est réalisé avec l'appui technique de l'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis (ARD/SL) et les services techniques déconcentrés autour du Comité Technique Régional (CTR) financement du Programme National de Développement Local (PNDL).

Comité Technique Régional :	
Bouna WARR	Directeur de l'ARD de Saint-Louis
Ousmane SOW	Responsable Division Planification et Renforcement de Capacités / ARD-SL
Abdourakhmane GUEYE	Responsable Division Suivi Evaluation ARD-SL
Amadou Malaw SOW	Responsable de la Communication ARD- SL
Moctar DIAGNE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Daouda BODIAN	(Service Régional des Eaux et Forêts)
Abiboulaye LO	CADL Dagana
El hadji Boubacar DIA	(Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés)
Adama NDIANOR	(Service Régional de l'Hydraulique)
Abdoulaye SENGHOR	(Service Régional de l'Assainissement)
Monsieur MBAYE	(Service Régional de l'Action Sociale)
Aminata Bâ Dia SOW	(ISRA)
Khaly FALL	(SAED)
Demba DIALLO	CONCAD
Aby Bâ THIOYE	(Service Régional d'Appui au Développement Local)
Malang SARR	(Point Focal PRDI)
Mouhamadou Lamina FAYE	(Service Régional de la Planification)
Sokhna DIOP	Direction Régionale de l'Environnement et des Etablissements Classés
Famara MBAYE	(Service Régional de l'Aménagement du Territoire)
Moustapha DIOP	(Service Régional de l'Action Sociale)
Oumy DIOP	(Service Régional de la Statistique)
Mandaw GUEYE	Coordinateur APR-Trois Marigots
Sambou NDIAYE	UGB

Abdou SARR	Agents D'appui

Animateurs :	
Amadou THIAM	Ousmane TOURE
Aldiouma DIA	Magaye DIAGNE
Tamsir MBODJI	Samba Awa KANE
Amadou Lamine DIAGNE	

©ARD-SL Décembre 2011
Tél +221 33 9617767 *Fax : +221 339618399
Conception graphique : **ARD de Saint-Louis**

Agence Régionale de Développement / ARD

Région de Saint-Louis
83, Route de Khor, Ex Hôtel Holidays
Tél : 221 33 961 77 67
Fax : 221 33 961 83 99
Email : ard-sl@orange.sn

PNDL

Programme National de Développement Local

5 avenues Carde, Immeuble Caisse de Sécurité Sociale (SENEGAL)
Tél : 221 8895060 fax : 221 823 88 35
Bp : 6558 Dakar Etoile
Email : pndl@pndl.sn

Décembre 2011